L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

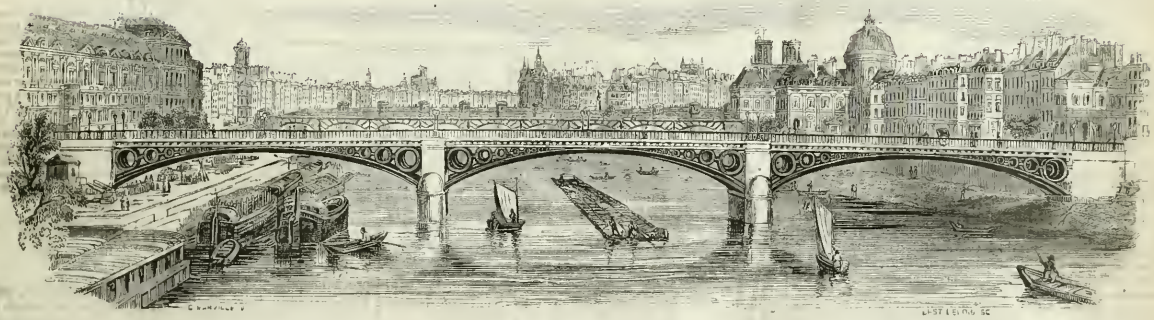

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 256. Vol. X. — SAMEDI 22 JANVIER 1848
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Séance de la chambre des députés.* — **Courrier de Paris. — Aux abonnés des départements. — De la voie des chemins de fer.** Traverses à table de pression de M. Pouillet. *Une Gravure.* — **Etude par Valentin.** *Un halte de bohémiens dans les Vosges.* — **Le Puff et la réclame.** Illustrations de la nouvelle comédie de M. Scribe, *Onze Gravures*, par Cham. — **Statistique des maisons souveraines de l'Europe. — Photographie sur papier. — Le Misogyne.** Conte. Première partie, par M. Albert Aubert. (Suite.) — **Souvenirs de Tahiti.** 1843-1844. *Neuf Gravures.* — **La république d'Andorre. — Etude sur le journalisme. — Le Moyen Age et la Renaissance.** *Cinq Gravures.* — **Bulletin bibliographique. — Annonces. — Nécrologie.** Poloneeau. *Une Gravure.* — **Correspondance. — Principales publications de la semaine. — Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Aux piqûres souvent pénétrantes de M. de Boissy, aux coups assez étourdissants de M. d'Alton-Shée, aux homélies haineuses de M. de Montalembert, applaudies par M. Guizot, à l'opposition intime de M. de Mesnard, aux naïves lectures de M. Hébert, à la franchise de M. Duchâtel qui adopte pour l'avenir la devise du présent : *Rien! rien! rien!* au profond mépris de M. Pasquier pour la convention, a succédé au Palais-Bourbon un débat plus sérieux, plus vif, plus retentissant. Il commence à peine, et nous ne pourrions que vous nommer les champions descendus les premiers dans l'arène. A huitaine.

Cette discussion du projet d'adresse à la chambre des députés a eu pour préface des révélations assez peu édifiantes sur les abus d'influences mises en jeu pour assurer la réélection d'un député ministériel de la Haute-Loire, M. Richond des Brus, et des interpellations de M. Odilon Barrot à M. le président du conseil sur le trafic de places auquel on se livre dans son cabinet particulier. Lundi dernier, le chef de l'opposition avait fait connaître son intention de provoquer à la séance de jeudi, de la part de M. Guizot, des explications sur ce genre de commerce. Mardi matin on lisait dans le *Journal des Débats* : « On annonce que le gouvernement va présenter aux Chambres un projet de loi pour interdire d'une manière efficace toutes conventions par lesquelles les titulaires d'emplois publics traiteraient de leur démission. » Mais cette note n'a pas eu l'effet amortissant qu'on en attendait.

— La veille, le même confident ministériel, donnait, sans la garantir, une autre nouvelle qui valait bien cependant la peine d'être vérifiée, ce qu'il était parfaitement en mesure de faire, sans déplacement. Ne serait-ce aussi qu'une note de tactique pour le besoin de la discussion? La voici : « On assure que le gouvernement a reçu aujourd'hui d'Abd-el-Kader une lettre dans laquelle il déclare s'en rapporter complétement à la sagesse du roi, et accepter avec reconnaissance tout ce que Sa Majesté décidera à son égard. »

Revenu des impots indirects. — Le *Moniteur* a publié l'état comparatif du revenu des impôts indirects pour 1846 et 1847. Le déficit de cette dernière année, par rapport à la précédente, est de 2 millions 648,000 francs. Les branches de revenu en progrès sont les droits sur les sucres colonial et indigène, les droits sur les sels, sur les tabacs, sur les mutations. De ces diverses sources est sortie une augmentation de 25 millions et demi, qui a réduit à 2 millions 648,000 francs la diminution de 26 millions qui s'est manifestée sur les droits du sucre étranger, sur les matières premières introduites pour l'usage de nos manufactures, sur les droits qui frappent les blés à l'importation, sur les postes et sur les boissons.

Quelques brèves remarques. — L'augmentation de 9 milliens et demi sur les droits de mutation a pour causes l'acquisition de terrains pour les chemins de fer, les emprunts hypothécaires et les ventes auxquelles le commerce et l'industrie ont été forcés de recourir pour couvrir leurs pertes.

L'accroissement sur le revenu produit par le sucre indigène est le résultat, en majeure partie, de l'augmentation graduelle de l'impôt.

Si le sucre colonial a donné 4,442,000 fr. en plus, le sucre étranger les a donnés à peu près en moins.

L'augmentation de 1,645,000 fr. sur les tabacs tient au désœuvrement forcé des ouvriers, qui fument d'autant plus qu'ils travaillent moins; — enfin, les impôts indirects ayant augmenté d'année en année de 22 millions en moyenne, l'année 1847 se solde, en définitive, par une différence en moins d'environ 25 millions.

Taïti. — On écrivait de Papeïti, le 1er septembre, au journal *le Phare*, de Cherbourg : « Les naturels de l'île Barcley, l'une des Pomotou, ayant égorgé l'équipage d'une goëlette appartenant à M. Rousseau, armateur français à Papeïti, M. le gouverneur des îles de l'Océanie jugea à propos de tirer vengeance de cet attentat, sur les plaintes du propriétaire de la goëlette. A cet effet, une compagnie de grenadiers du 1er régiment d'infanterie de marine, sous les ordres de M. Ribours, capitaine d'état-major, fut embarquée sur *le Gassendi*, qui partit de la rade de Taïti le 4 août, et arriva devant l'île Barcley le 7. Cinquante hommes furent débarqués et parcoururent l'île sans rencontrer un seul insulaire. Cette île a environ 5 kilomètres de long, mais elle est très-étroite. Après deux jours passés inutilement à la recherche des insulaires, sur l'indication d'un Anglais qui habitait cette île, les soldats se rembarquèrent, et *le Gassendi* se dirigea vers une autre île, située à quelques lieues de là.

« La compagnie entière de grenadiers et celle du bord furent débarquées, et bientôt elles aperçurent une masse de Kanaques, assis sur les talons, suivant leur habitude, lorsqu'ils veulent se montrer pacifiques. L'Anglais qui avait ac-

Séance de la chambre des députés.

compagné nos troupes fut à eux, et leur dit que Pomaré était furieuse, et que s'ils ne voulaient pas livrer les coupables, le *tavana* allait faire feu. Cette menace n'ayant pas eu l'effet que l'on en attendait, les insulaires de Barcley furent réunis et conduits à Taiti, où ils ont dû être jugés et punis. »

Angleterre. — Des scènes sanglantes ont eu lieu parmi les ouvriers qui travaillent au chemin de fer d'Aberdeen. Il paraît que les ouvriers, ayant reçu leur salaire, commencèrent à minuit à insulter quelques paysans qui célébraient la nuit de Noël, selon la vieille coutume. Vers le matin, un assez grand nombre de maisons furent forcées, et il devint évident qu'il y avait sous jeu quelque projet arrêté d'attaque. Les constables parvinrent d'abord à contenir le désordre; mais les hommes des Highlands étant armés de bâtons et montrant une véritable férocité, la police fut bientôt obligée d'évacuer le terrain. Alors ces furieux entrèrent de force dans les maisons, pillèrent les boutiques des boulangers, des bouchers et des marchands de spiritueux, et maltraitèrent si cruellement un jeune homme du village, qu'il mourut dans la soirée du mercredi. Un assez grand nombre d'autres paysans ont été plus ou moins grièvement blessés, et l'on désespère même de la vie de quelques-uns d'entre eux. On dépêcha à Aberdeen un exprès pour demander un détachement militaire. Deux compagnies furent dirigées immédiatement sur le théâtre des désordres, et arrivèrent à temps pour rétablir la tranquillité et arrêter les meneurs de l'émeute.

— Il est arrivé des lettres à l'Amirauté du contre-amiral Lucius Curtis annonçant qu'il a inutilement fait rechercher les passagers qui auraient survécu au naufrage du vaisseau de Sa Majesté *l'Avenger*. Ainsi l'Amirauté n'a plus l'espoir que des passagers aient échappé à la mort, à l'exception du lieutenant Rooke et de trois autres personnes qui ont débarqué sur la côte de Barbarie.

— Le bruit courait depuis longtemps que l'Angleterre voulait s'emparer de la ville de Nicaragua et de la rivière de Saint-Jean. Ce bruit était fondé. Les forces anglaises ont pris possession de ces deux points au nom du roi de Mosquitos, qui prétend avoir le droit de les leur céder. Le chargé d'affaires des Etats de Nicaragua et de Honduras près des cours de France et des Pays-Bas vient d'adresser à lord Palmerston une protestation en forme contre cette usurpation.

Espagne. — Une scène très-orageuse a eu lieu le 3 janvier dans le congrès espagnol, qui discutait la mise en accusation de M. Salamanca, ancien ministre des finances. M. Pidal ayant dit, dans le cours de la discussion, que le bruit courait publiquement que M. Salamanca s'était approprié, dans l'affaire des traites de la maison de la reine, une somme de 25 millions de réaux, M. Salamanca lui a répondu par un démenti qui a amené des propos de plus en plus violents. M. Salamanca s'est trouvé mal, et a été obligé de sortir de la salle. — Le lendemain 6, M. Salamanca s'est trouvé hors d'état de reparaître à la chambre. La séance n'a donc rien offert de dramatique, mais elle n'a pas été pour cela moins curieuse. Le ministère avait, de la manière la plus pressante, fait inviter la commission à renoncer à la proposition d'accusation en s'engageant à ordonner une enquête administrative dont le résultat serait soumis aux cortès. M. Gonzalès Brave avait été en même temps prié de renoncer à la parole. M. Gonzalès Bravo s'est rendu de bonne grâce, mais la commission a décliné à l'unanimité l'invitation ministérielle. Restait à connaître par le vote combien le cabinet compte de partisans dans la Chambre : 128 membres ont voté pour la prise en considération de la proposition et 39 contre ; majorité, 89. Le ministère a déclaré alors qu'il resterait neutre. Ceci a été considéré comme un véritable échec pour le cabinet et comme le triomphe des exaltés. Aussi le ministère, pour en atténuer l'effet autant que possible, a fait tous ses efforts pour obtenir que la commission spéciale chargée de faire un rapport sur cette question fût contraire à l'acte d'accusation, et par cette combinaison prévenir de nouveaux scandales et peut-être de grands embarras. En effet, le choix des commissaires a été défavorable aux conclusions de l'accusation.

Le général Espartero est arrivé le 7 à Madrid avant le jour. Outre cette précaution, il avait eu le soin de faire prier ses amis de s'abstenir de toute démonstration. Pendant trois jours, il a été, de la part du peuple, l'objet d'une ovation silencieuse. La foule s'est portée en masse devant la maison de la rue de la Montera qu'il habite. Le jour même de son arrivée, à cinq heures, il a été reçu par la reine et le roi. On ne dit pas qu'il ait vu encore ni Marie-Christine, ni les ministres. Le bonheur que l'ex-régent a dû éprouver de se retrouver dans sa patrie a été immédiatement altéré par la mort de son plus intime ami, le général Linage, son ancien aide de camp.

États pontificaux. — Les jésuites ne jouissent à Rome et dans toute l'Italie que d'une médiocre popularité. Le 31 décembre au soir, le pape s'était rendu chez les révérends pères, et la population romaine avait vu avec douleur cette démarche de Pie IX. Cependant, le lendemain, la foule se rendit au Quirinal souhaiter la nouvelle année au souverain pontife. Mais la grande porte du palais se ferme et la garde suisse forme la haie en avant. Ce mouvement, cette porte fermée, étonnent la foule, qui grossissait de plus en plus. La porte se rouvre pour donner passage à vingt-cinq dragons à cheval qui s'avancent sur la place en manœuvrant de manière à la faire évacuer. Le peuple ne recule pas. Une voix crie : « Leurs armes sont chargées et ils ont ordre de tirer. » Ce mot se passe de groupe en groupe. Cinq minutes après, le Quirinal était désert.

Le Saint-Père, souffrant, retiré dans son appartement, ignorait ce qui se passait. Le soir, dans les cafés, les théâtres, on disait partout : *On aura fait croire à ce Pape comme à l'autre que nous voulions l'assassiner.*

Le lendemain, la municipalité, entrée en fonctions depuis vingt-quatre heures, envoya une députation au pape pour l'informer de l'état de l'opinion. Le pape répondit : « Moi, croire qu'ils m'assassineront ? Oh! non; et je vais leur en donner la preuve dans une heure, et avec une seule escorte d'honneur je vais parcourir les principales rues de la cité. » Si Sainteté sortit en effet à trois heures, et fut partout saluée des plus vives acclamations.

Parme. — Le bruit s'est répandu, et le journal *la Concorde* de Turin du 6 a annoncé que le duc de Parme a demandé la protection de Charles-Albert en offrant d'accéder à la ligue douanière. Le motif de cette démarche serait une querelle violente que Charles de Bourbon aurait eue avec le duc de Modène au sujet de la ville de Guastalla, cédée à celui-ci en 1844, moyennant un prêt de 4 millions. Le duc de Parme prétend que ce traité comporte un réméré, et qu'en remboursant les 4 millions il est libre de retenir Guastalla. Parme a voulu s'assurer l'appui du Piémont. De là l'offre du duc d'adhérer à l'union douanière et d'entrer dans la voie des réformes, à l'exemple de Pie IX et de Charles-Albert.

Modène. — La position des troupes d'occupation n'est rien moins qu'agréable. A Modène, les dames n'admettent aucun officier dans leurs maisons ni dans leurs loges au théâtre. A Reggio, les jeunes gens ayant appris que les officiers allaient arriver au café Grande, occupèrent tous les sièges, en sorte qu'il n'y eut plus de place pour les officiers.

Royaume Lombardo-Vénitien. — Depuis les événements du 3, qui ont fait plus de victimes qu'on ne l'avait avoué d'abord, il n'y a pas eu de collision nouvelle à Milan. Le 9, la population a fait encore quelques démonstrations, mais l'ordre n'a pas été un instant troublé. Les lieux habituels de promenade, le *Corso di Porta Orientale* et le *Corso Francesco*, ont été abandonnés. C'est sur la dernière de ces promenades qu'a été tué le conseiller Magamini. Toute la population s'est portée en masse, en voiture et à pied, sur le *Corso di Porta Romana*, où tout le long on avait écrit le nom de *Corso di Pio nono*, que le peuple vient de donner à cette nouvelle promenade. Ce mouvement s'est fait avec tant de spontanéité que la police l'ignorait complétement, et avait, comme d'habitude, envoyé des troupes sur les anciennes promenades. — Depuis trois jours la population s'était abstenue unanimement d'aller au spectacle en signe de deuil. Le 9, elle y a reparu en foule, mais elle est restée tranquille, et la police n'a été nullement obligée d'intervenir. Ce même jour, le vice-roi avait fait afficher une proclamation, dont le ton et les promesses et protestations qu'elle renferme semblent indiquer qu'on reconnaît qu'il serait imprudent de ne pas compter avec quelques-uns des vœux manifestés. — Bergame, Vérone, Brescia et Pavie ont adopté le même parti que Milan pour le tabac et la loterie.

— On écrivait de Vienne, le 6 janvier, à la *Gazette universelle de Prusse* :

« L'armée d'Italie se trouve, par suite des renforts qu'elle a successivement reçus, prête à tout événement. Elle compte maintenant soixante-quinze mille hommes. Dans les temps ordinaires elle n'en compte que trente mille. »

Toscane. — Il y a eu le 6 une démonstration tumultueuse contre le général Sproni, gouverneur de Livourne. Il s'agissait de vaincre la mauvaise volonté, vraie ou supposée, qu'on impute au gouvernement pour l'armement des gardes civiques. Le gouverneur, cédant au vœu du peuple, a déclaré qu'une commission serait nommée pour examiner la situation. Le premier nom porté sur la liste des commissaires a été celui de l'avocat Guerrazzi, qui a toute la confiance des classes populaires. Guerrazzi a harangué la foule : « Suivant ce qu'on vient de m'annoncer, le gouvernement n'a ni armes ni argent, a-t-il dit ; mais, fallût-il aller à Florence pour soutenir vos droits, j'irai à votre tête. » — Mais le lendemain au soir, une commission, investie par le grand-duc de pouvoirs extraordinaires et présidée par le marquis Ridolfi, ministre de l'intérieur, partait de Florence pour Livourne, où deux compagnies se rendaient également. En même temps, une proclamation adressée par le grand-duc aux Toscans leur déclarait qu'il n'y avait aucune attaque étrangère à craindre, qu'on était en mesure de vaincre toutes les difficultés, et faisait appel aux gardes civiques, à qui le salut de la patrie est confié. Arrivée à Livourne, la commission extraordinaire a fait embarquer pour l'île d'Elbe l'avocat Guerrazzi et les membres les plus ardents de la commission populaire.

On lit dans un supplément extraordinaire de la *Gazette officielle de Florence*, publié le 9 janvier, différentes adresses présentées au grand-duc par les conseils municipaux des principales villes de la Toscane à l'occasion des troubles de Livourne. Cette même feuille rend compte d'une manifestation de la garde civique de Florence qui a eu lieu dans les mêmes circonstances. Les officiers de l'état-major, accompagnés de quarante-huit capitaines et de vingt-quatre simples soldats seulement de cette milice, se sont rendus auprès du grand-duc, qui les a parfaitement accueillis.

Piémont. — Des rassemblements ont eu lieu à Gênes dans la journée du 3 janvier, à la suite d'une proclamation du conseil municipal qui annonçait la mise en activité de la nouvelle loi de police. On ne tarda pas à dresser des tables dans les rues où l'on recueillit plusieurs milliers de signatures. On fit la même chose au théâtre ; on présenta la pétition dans les maisons. Plusieurs citoyens notables de la ville s'offrirent pour être auprès du trône les interprètes du vœu populaire, et une députation composée de neuf membres arriva en effet à Turin dans la journée du 7. Cette députation ne fut point reçue par le roi. Elle eut une entrevue avec le ministre de l'intérieur et de la police, qui représenta à ces délégués que le roi, qui a assez prouvé sa ferme volonté d'accomplir les réformes promises, ne pouvait recevoir une députation sans mandat légal, exprimant les vœux illégaux d'une assemblée illégale. Le ministre reçut les députés poliment, mais en les engageant à prolonger leur séjour à Turin le moins possible. La députation est repartie le 8 pour Gênes. Son retour et la nouvelle de son échec n'ont pas causé d'agitation.

Le *Risorgimento*, journal de Turin, dans sa feuille du 11, annonce qu'un ordre vient d'être publié pour appeler sous les armes vingt-cinq mille hommes des classes de 1843, 44, 45, et que, de plus, le contingent qui allait rentrer dans ses foyers, par l'expiration de son temps de service, demeurera sous les drapeaux. Personne ne considère ces mesures de Charles-Albert comme une précaution prise contre ses sujets.

Suisse. — De tous les côtés, en Suisse, des délibérations se prennent pour exprimer au général en chef Dufour la reconnaissance du pays. La diète, au nom de la confédération, les grands conseils de Genève et de Berne, au nom de ces cantons, ont déjà acquitté cette dette de gratitude. Le grand conseil d'Uri est saisi d'une proposition analogue.

La diète à laquelle a été remise une note par le nonce du pape pour protester au nom du souverain pontife contre l'expulsion des jésuites, et certaines autres mesures, a passé outre à ses délibérations par un ordre du jour motivé.

Villes anséatiques. — La proposition d'admettre les israélites dans le collége du commerce de Hambourg a été rejetée par une majorité de cent quatre-vingt-seize voix, bien qu'auparavant toutes les grandes maisons juives eussent pris publiquement l'engagement de renoncer à la loi qui les dispense d'accepter et de payer les lettres de change les samedis et les autres jours de fête de leur religion. Néanmoins le rejet de la mesure s'explique naturellement, parce que celle-ci faisait partie du projet d'un nouveau règlement de la Bourse, dont l'un des articles contenait une disposition qui rencontrait une répugnance générale, savoir, l'exclusion de la Bourse de tous les petits marchands. Or, comme d'après les statuts du collége du commerce il fallait voter sur l'ensemble du projet, et que du reste toute discussion préalable est interdite dans le sein de cette compagnie, les partisans mêmes de l'admission des israélites dans le collége du commerce se sont vus obligés de repousser le projet, afin de ne pas spolier les petits marchands du droit qu'ils ont toujours eu de fréquenter la Bourse.

L'admission des israélites dans le collége du commerce sera prochainement proposée de nouveau et seule ; alors il est plus que probable que cette mesure aura toute chance l'être adoptée.

Grands-duchés de Mecklenbourg. — La session des états pour les deux grands-duchés de Mecklenbourg-Schwerin et Strélitz qui vient d'être close, bien qu'elle n'ait pas répondu à tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, doit cependant être regardée comme la plus importante de celles qui l'ont précédée. Plusieurs résolutions de la diète, émanées du gouvernement lui-même, recevront bientôt sa sanction. Elles prouvent dans tous les cas, que le Mecklenbourg, où les institutions et les mœurs du moyen âge se sont conservées encore plus intactes que sur aucun autre point de l'Allemagne, se ressentent aussi quelque peu des tendances générales du moment.

Danemark. — Pendant l'année 1847, il a été commis à Copenhague cinquante-cinq suicides, ce qui, comparé à la population de cette ville, qui est d'environ quatre-vingt-dix mille personnes, fait un suicide par mille six cent trente habitants.

Autriche. — La misère parmi la classe ouvrière de Vienne est si grande, que tous les fonds du Mont-de-Piété se trouvent épuisés, et que cet établissement, afin de satisfaire aux prêts qu'on lui demande, s'est décidé à faire un emprunt de 1 million de florins (2,600,000 fr.), en obligations de 25 florins portant 4 p. 100 d'intérêts.

Accident. — Un déplorable accident est arrivé samedi soir à l'usine de M. Cavé, constructeur mécanicien, Faubourg-Saint-Denis. Au moment où quarante milliers de fonte métallique étaient en ébullition incandescente, une trouée s'est faite au bassin du fourneau de fusion, et la fonte s'est répandue tout à l'entour comme d'un cratère volcanique. Huit ouvriers qui n'ont pu se sauver assez rapidement ont eu les pieds atteints jusqu'à la cheville. Ces malheureux sont dans un état affreux ; on craint qu'il ne soit nécessaire de leur faire l'amputation des jambes.

Nécrologie. — M. Simon, ancien député de Seine-et-Marne, membre du conseil général de ce département, vient de mourir à l'âge de soixante-deux ans.

— On lisait dans *le Globe* du 12 janvier :

« L'amiral sir Robert Laurie et le contre-amiral Pringle-Studdart viennent de mourir. La mortalité est très-grande depuis quelque temps parmi nos officiers supérieurs de marine, ce qui du reste ne doit étonner personne, car sur cent cinquante officiers supérieurs, tous, terme moyen, ne sont pas âgés de moins de soixante-dix ans. Depuis la promotion de 1846, il est mort vingt amiraux et trois contre-amiraux retirés. Depuis trois semaines, nous avons perdu neuf amiraux en activité de service. »

Courrier de Paris

La question est décidée, Abd-el-Kader ne viendra pas à Paris. L'hiver se passera sans cette nouvelle représentation orientale. Néanmoins, l'apparition, toute lointaine qu'elle soit, de ce glorieux lis du désert sur nos rivages, occupe les imaginations féminines, et la mode ne saurait manquer de traduire ces impressions. Le beau sexe, qui a déjà adopté le burnous, voudra essayer aussi le kaick. On annonce des coiffures-émir et des soupers au couscousson. Je ne parle pas d'une nouvelle gigue, traduite de l'arabe, et dont les figures originales vont remplacer les volte-face et les coups de talons de toutes nos danses slaves ou hongroises.

En attendant, il est fort peu question des soirées données par nos Parisiens indigènes ; j'accorde qu'il y en ait eu quelque part une éclatante et officielle, mais c'était du genre maussade, et l'ennui oblitérait bientôt l'amateur désappointé à l'aller finir ou recommencer ailleurs. C'est que la circonstance n'est pas précisément favorable aux coureurs et sauteurs de salon, elle autorise de tout autres chassés-croisés. Si les femmes se mettent en frais de toilette et de sourires, c'est pour les hommes politiques. Les coureurs parlementaires se voient aussi passablement recherchés. Ces législateurs *in partibus* colportent la nouvelle législative et sèment l'anecdote du jour. Ils vous diront dans quel athénée tel orateur en herbe va se fortifier sur la grammaire et la prononciation, et le nom

de tel honorable qui est occupé à rédiger sa première improvisation. Les coureurs parlementaires sont fort courus, principalement à cause des billets de Chambre qu'ils ont dans leur poche, car quelle est la maîtresse de maison qui ne se promette en ce moment la distraction d'une séance où doit se discuter l'adresse. On fait des parties de tribune comme des parties de quêtes et de sermon.

Voici d'ailleurs la grande époque de l'année où la vraie Parisienne, la citadine pur-sang, doit faire son apparition un peu partout. On l'attend au bal, elle est engagée au concert, l'église la réclame et le spectacle la sollicite. Que d'activité déployée et quel rude labeur elle s'impose du matin au soir, et principalement du soir jusqu'au matin. C'est pour elle le temps des insomnies et des plus charmants succès, des nuits blanches et des jours couleur de rose. Que de bonheurs, quelles distractions et que de jouissances! La toilette qu'on essaye, les robes où l'on s'emprisonne, la chaussure qui vous martyrise, le sermon où l'on bâille, le spectacle où l'on a froid, le bal où l'on a trop chaud. En vérité, dans cette belle saison d'hiver qui donne au plaisir ses heures caniculaires, la Parisienne ressemble fort à la salamandre : le feu est son élément, sa nourriture et sa vie. D'où il résulte que, nonobstant ces apparences de marmotte, le présent hiver ne demeure pas complétement inactif, et que, sur le chapitre de la danse, s'il a l'air encore de reculer, c'est pour mieux sauter par la suite.

Cette espèce de répit et d'ajournement multiplie les préparatifs sur tous les points, et le luxe des toilettes prend un développement gigantesque, aussi bien que le luxe des appartements. Une véritable rage de décoration semble s'être emparée de toutes les classes. Dans celle des femmes *légères*, jamais cette magnificence ne fut si générale ni poussée aussi loin. Ce sont des divinités qui n'aiment point la nudité du temple. De récents démêlés judiciaires ont donné à ce sujet des statistiques piquantes et dressé des inventaires d'une vérité fabuleuse et dignes d'être connus pour l'édification de nos neveux. Dans ces somptueuses demeures, tout luit et reluit : l'or, l'argent, l'ivoire et l'ébène s'y confondent en arabesques rutileuses. Cha que meuble, d'une grande valeur intrinsèque, s'y montre paré comme une châsse; les chinoiseries ont un faux air de reliques; on a jeté dans le gouffre de ces potiches la paye de toute une armée et la dotation de deux hospices: la courtepointe du lit vous représente la dot d'une honnête fille; les cheminées ont des housses dont le prix suffirait à l'habillement de plusieurs tribus indigentes, et on élèverait une multitude d'enfants rien qu'avec les rebuts de cette magnificence et le superflu de ce luxe. Dans ce vilain ancien régime, auquel on jette volontiers l'anathème pour ses mauvaises mœurs, nous savons que les folies ruineuses d'une Fel ou d'une Guimard faisaient scandale; notre époque, plus éclectique, s'est familiarisée avec ces spectacles; il est vrai que parmi ces dames ou demoiselles on trouverait difficilement l'exemple d'une Clotilde, cette célèbre danseuse de l'empire, qui imposait une liste civile de deux millions à ses adorateurs; les fournisseurs du temps présent sont moins exclusifs et moins prodigues, et l'or de ces Jupiters se répand sur toutes sortes de Danaés. Il y a beaucoup d'appelées et beaucoup d'élues, et, dans cette carrière aventureuse et brillante, ce n'est pas toujours la beauté, le talent ou le renom dramatique qui se voit couronné; dans ce monde-là, on agit volontiers sous l'empire d'une charte qui, comme l'autre, proclame l'admissibilité de toutes à tous les emplois.

Cependant si le bal continue à se démener sans trop de gloire, si le concert n'a fait entendre encore qu'une voix fêlée, si le roût chôme et si la petite chronique est une paresseuse, la semaine n'en a pas moins été très-féconde, au point de vue dramatique. Le théâtre a gardé les bonnes traditions; il a déclamé, chanté, ri, pleuré et dialogué à outrance; il a mis son monde hors d'haleine et fait donner toutes ses troupes à peu près. Quel bonheur que cette exactitude, et que devriendraient les Parisiens et leurs chroniqueurs, si le théâtre ne leur donnait pas perpétuellement les violons sous ses lambris de papier doré et dans ses bosquets de toile peinte? A quoi bon chercher si péniblement cette grande rareté qu'on appelle le *nouveau* dans les promesses de la politique, dans les surprises du salon? le théâtre ne tient-il pas ce phénomène à notre disposition? Il a donné en huit jours plusieurs pièces *nouvelles* et allumé sept ou huit fois sa lanterne magique. Assurément le neuf et l'imprévu ne sauraient plus nous manquer; prenez vos billets, et entrons à l'Odéon pour commencer.

Voici donc la nouveauté que nous montre l'Odéon : un petit coquin de neveu aime madame sa tante, et la courtise si bien, qu'il s'en fait adorer et l'épouse sans plus de formalité ni de dispense. Au beau milieu de l'escarmouche, deux personnages, mâle et femelle, costumés en bergers de Watteau, et vénérables par l'âge, sinon par la conduite, exécutent différentes drôleries assez maussades. Ceci, messieurs et dames, vous représente *Amour et Bergerie*. Autre surprise : la scène change, et nous voyons *le Protégé de Molière*, le jeune Racine rimant des sonnets en l'honneur de mademoiselle Molière, la femme de son protecteur. N'est-ce pas galant et neuf? Sur ces entrefaites, le théâtre du Vaudeville vient à son tour, et dit : J'ai souvenance d'une fable de La Fontaine : *le Lion et le Rat*. Ces deux intéressants animaux, qui jadis ne se montraient unis que dans la fable, vivent aujourd hui volontiers sous le même toit. Le nôtre est de la grande espèce : crinière lustrée et touffue, taille élégante, gants glacés, binocle en sautoir. Mais quel service, allez-vous dire, ce majestueux personnage peut-il attendre d'un rat? Avez-vous donc oublié l'apologue?

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Et, en effet, sans le rat Albertine M. de Varigny le lion n'aurait qu'à se sauver l'oreille basse. Ne s'est-il pas laissé prendre comme un oison dans les mailles d'une coquette et dans les filets d'un fripon? Alors l'animal rongeur remplit son office, et à l'aide de ses petites quenottes blanches il fait si bien que messire lion est délivré par le trotte-menu, au prel il offre sa main ou sa patte par reconnaissance. Si l'apologue n'est pas inédit, il est du moins assez habilement rajeuni, et madame Doche est un gentil rat qui lait plaisir à voir.

Toutefois où trouverons-nous le neuf et l'imprévu? est-ce à la Gaîté et à son *Christophe Colomb*, la découverte du nouveau monde! Pour le coup ne voilà-t-il pas un sujet vierge, comme l'Amérique et ses forêts, et nous serions bien malheureux si la *nouveauté* ne brillait pas ici dans tout son éclat. Cette autre légende de Colomb peut se résumer en trois coups de crayon. Au premier acte, le grand homme, traité de visionnaire, est poursuivi par la populace avec des huées et plongé dans un cachot. Sauvé de l'abîme par le duc d'Avila qui s'intéresse à son entreprise, Colomb se met à la recherche de sa fille Catarina et d'un vaisseau pour le transporter au delà des mondes connus. Au même instant Catarina demandait son père à tous les corrégidors, et le duc d'Avila pleurait son Eurydice qu'il croyait perdue. Ici grand brelan de reconnaissance entre les trois affligés : « O ! mon père! ô ma fille! ô mon époux! » Le duc d'Avi a est le propre gendre de Colomb. Que Dieu soit loué, l'Amérique sera découverte! Le vent souffle, les voiles se gonflent, *tout s'empresse, tout part* pour cette nouvelle Argolide; mais *la seule Iphigénie*, c'est-à-dire la seule Catarina, ne pouvant déterminer son mari à la suivre, se laisse choir dans la mer, et notre vaisseau n'en poursuit pas moins sa route dans une paix profonde. Que vous dirai-je? Pendant l'expédition, qui dure plusieurs années, Catarina, sauvée des eaux, se fait une mauvaise affaire avec l'inquisition, et le drame finirait par un *auto-da-fé* si Colomb n'arrivait à temps pour arracher Catarina au bûcher. Sa fille lui est rendue en échange du nouveau monde qu'il apporte au roi.

N'êtes-vous pas satisfait, et votre imagination aurait-elle rêvé quelque surprise plus triomphante? S'il en est ainsi, allez voir le roman-drame de l'Ambigu : c'est l'œuvre posthume de Frédéric Soulié. Des cœurs qui aiment et qui souffrent, une femme coupable par amour, un traître par jalousie, un infidèle qui se repent et s'amende, et pour le contraste, des indifférents qui parlent de leur sensibilité et font de l'esprit sur les passions qu'ils n'éprouvent pas, c'est ainsi que vous assisterez à un tableau d'intérieur assez animé, vrai parfois, presque toujours intéressant, et où l'on reconnaît çà et là le talent exercé et la touche vigoureuse de l'auteur de *la Closerie des genets*.

Arnal a reparu au Gymnase, et l'excellent comique s'est vu accueillir du public comme une vieille connaissance qu'on ne se lasse pas de revoir. Arnal et le public se sont retrouvés dans les mêmes dispositions réciproques : d'un côté beaucoup de verve, de bouffonnerie spirituelle et de joyeuse humeur, et de l'autre la même bienveillance et cette disposition invariable à s'égayer de toutes les fantaisies de son comique favori. Le Mathews français, comme Mathews est l'Arnal anglais, a pu revoir au balcon cet insulaire original qui, depuis nombre d'années, dit-on, n'a pas manqué une seule de ses représentations. Carter, le dompteur de bêtes féroces, avait aussi son ombre britannique, sous la forme d'un gentleman, dont l'assiduité provenait d'une autre cause beaucoup moins flatteuse pour l'amour-propre de l'intrépide athlète qui en était l'objet. Le mobile de l'*Anglais* de Carter, c'était l'espérance de voir le lion de Carter manger son maître. L'*Anglais* d'Arnal s'attache aux pas de notre comique, pour s'épargner le désagrément d'être lui-même dévoré... par le spleen. Les acteurs sont comme les écrivains qui traitent tant de malades par correspondance et accomplissent parfois des cures dont nul ne leur sait gré. Arnal n'est pas le premier comédien français de qui l'art ait triomphé du *tædium vitæ* britannique : Tiercelin et Brunet furent des praticiens non moins habiles et heureux

Dans un autre genre, l'un de nos meilleurs comédiens, de tournée à Londres en ce moment, y accomplit un véritable miracle, celui de passionner les fils d'Albion pour les tentatives de notre tragédie moderne, renouvelée du grec. Dans *Antigone* M. Bocage a obtenu au théâtre Saint-James le brillant succès que devaient lui assurer sa rare intelligence et le soin savant qu'il apporte dans tous ses rôles. Sa réussite n'a pas été moins brillante dans la charmante comédie *Échec et mat*. Lui aussi, notre excellent Bocage a trouvé à Londres son *Anglais* enthousiaste; c'est même une admiration qui s'est manifestée d'une façon assez originale et qui rappelle une aventure arrivée à Lekain.

Au siècle dernier, le théâtre Saint-James comptait au nombre de ses pensionnaires-figurants quelques Français exerçant à Londres différentes professions manuelles. L'un d'eux, coiffeur de son état et grand bavard de vocation, parlant longuement du théâtre à la tête qu'il ajustait (celle d'un riche gentleman de Westend), lui disait : « Votre Grâce devrait bien venir ce soir assister à la représentation de *Zaïre*, où je remplis un rôle. — Vous! s'écria l'Anglais très surpris; oh! assurément, j'irai vous entendre avec une très-grande satisfaction. » Et le soir, effectivement, le personnage, fidèle à sa promesse, aperçoit le coiffeur figurant à la tête d'une phalange musulmane. Enchanté d'Orosmane, il n'a rien de plus pressé, la pièce finie, que de se faire conduire à Lekain. Dans le délire de son enthousiasme, les notions les plus simples se brouillent et se confondent dans sa cervelle, et il finit par dire à l'acteur français : « Je ne suis pas content de cet homme qui m'a coiffé ce matin, et n'a pas prononcé un mot sur la scène; mais vous m'avez enchanté, et je veux que vous veniez dorénavant me donner un coup de peigne. » Cet honnête insulaire avait vu dans les comédiens français autant de perruquiers.

Finissons par une mention que nous regrettons de n'avoir pas donnée plus tôt à tant de personnes qu'elle intéressera; mais les bonnes choses et les nouvelles succulentes ne sauraient jamais venir trop tard ni passer pour du réchauffé. Il s'agit du festin offert par M. Léon Bertrand, directeur du *Journal des chasseurs*, et par les représentants de la haute vénerie française à ces deux intrépides chasseurs, Gérard, le fameux traqueur de lions, et Delegorgue, le vaillant tueur d'éléphants. Dans ce banquet on figuraient la plupart des chasseurs français et étrangers qui se trouvent à Paris, on a célébré par des chansons à boire et par des chants de triomphe la gloire de ces deux Nemrod dont les exploits et les coups de feu ont retenti dans tout le monde connu. Si Gérard s'est illustré sur la terre des Kabyles et des Mozabites, on connaît les prouesses accomplies par Delegorgue dans le pays des Hottentots, des Cafres et des Biskris. La vie de l'un et de l'autre n'a été qu'un long duel et qu'une bataille perpétuelle livrée aux plus redoutables ennemis : tigres, hippopotames, hyènes, chacals, et autres animaux terribles, dont le lion est le roi et l'éléphant le plus gros dignitaire. Cent quinze convives, parmi lesquels on distinguait plusieurs étrangers de haute distinction, assistaient à ce superbe festin, que la plus franche gaieté n'a cessé d'animer, et qui aura sans doute plus d'un anniversaire.

Aux Abonnés des Départements.

Les Messageries royales et les Messageries Caillard, correspondant avec les entreprises particulières de messageries sur tous les points de la France, se chargent, sans frais, des abonnements. Il suffit d'envoyer le montant de l'abonnement au bureau de messageries le plus voisin.

Quant aux personnes qui habitent des lieux éloignés du parcours des messageries, nous les prions de remettre le montant de leur abonnement au directeur de poste le plus voisin, à titre d'envoi d'argent, au nom de M. le directeur de *l'Illustration*. En prenant un abonnement d'un an, ils auront l'économie, non-seulement des 4 francs qui sont la différence entre l'abonnement par trimestre et l'abonnement à l'année, mais aussi l'économie de l'affranchissement de trois lettres et du timbre de trois mandats.

ENVOI DE L'ARGENT PAR LA POSTE.

Depuis un an, le droit n'est plus que de 2 p. 100.	
Prix d'un abonnement d'un an.	52 fr. » c.
Droit 2 p. 100.	» 65
Timbre du mandat.	» 35
Total.	53 fr. 00 c.

Plus l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Prix d'un abonnement de six mois.	17 fr. » c.
Droit 2 p. 100.	» 35
Timbre du mandat.	» 35
Total.	17 fr. 70 c.

Plus l'affranchissement de la lettre.

Prix d'un abonnement de trois mois.	9 fr. » c.
Droit 2 p. 100.	» 20
Timbre du mandat.	» 35
Total.	9 fr. 55 c.

Plus l'affranchissement de la lettre.

Différence en bénéfice pour l'abonnement d'un an au lieu de l'abonnement de six mois.	2 fr. 70 c.
Plus un port de lettre pour renouveler, en moyenne.	» 50
	3 fr. 20 c.
Pour l'abonnement d'un an au lieu de l'abonnement par trimestre.	5 fr. 20 c.
Plus trois affranchissem., en moyenne 50 c.	» 75
	5 fr. 95 c.

De la Voie des Chemins de fer.

TRAVERSES A TABLES DE PRESSION, DE M. POUILLET.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne connaisse de quoi se compose la voie d'un chemin de fer, sa *superstructure*. Sur une couche de sable qui recouvre la superficie, on pose des traverses, lesquelles portent des coussinets, qui à leur tour supportent les rails. Les coussinets sont fixés à la traverse par des chevilles ou fer ou en bois, et les rails sont maintenus dans les coussinets par des coins. On cherche donc dans cette construction à rendre solidaires toutes les parties de la voie : les traverses maintiennent l'écartement transversal et reçoivent la voie rigide; le *ballast* ou sable a pour but de donner plus de douceur au roulement et plus de stabilité au système rigide. Une bonne voie doit donc présenter cette double : conditionélasticité convenable et solidité suffisante. Nous ajouterons que l'uniformité de la voie, la bonté des matériaux et l'habileté de la pose importent au plus haut degré au voyageur, dont il garantit la sécurité, à l'exploitant, dont le matériel se détériore d'autant plus rapidement que la voie présente plus d'inégalités.

Les conditions que nous venons d'énumérer se rencontrent-elles toujours sur les chemins de fer? Nous sommes forcés d'avouer le contraire. En effet, qui n'a ressenti ces violentes et brusques secousses, ce mouvement de *lacet* si insupportable? qui n'a entendu ce bruit singulier, cette espèce de *martelage* continuel de la roue du wagon passant d'un rail à l'autre? La voie actuelle a donc des défauts. La cause de ces défauts, les vices inhérents au système que nous venons de décrire, consistent en ce que les traverses ayant des formes et des dimensions inégales et très-variables, on ne peut procéder à leur pose que par tâtonnement. Ainsi on commence par poser les traverses de joint qui donnent le niveau, puis on met le rail dans les deux coussinets extrêmes, et on suspend au rail, au moyen des coins, les traverses intermédiaires. On est ensuite obligé de *bourrer* ces dernières, jusqu'à ce qu'elles atteignent le niveau donné par les traverses de joint. Il suit de là que la résistance des traverses intermédiaires ne peut être que proportionnelle à celle de leur bourrage et à la surface qui repose immédiatement sur le sol, et que, si le bourrage est imparfait, si les surfaces sont petites et irrégulières, la résistance peut être nulle, au grand dommage des rails, des traverses de joint et de la sécurité des voyageurs.

On peut donc conclure de là que si les points d'appui ou les traverses résistaient de la même manière, on ne serait pas obligé de donner aux rails une force exagérée pour se prémunir contre les effets dangereux que pourrait produire le peu de résistance d'un certain nombre d'entre eux. Ajoutons que l'on a dû augmenter la dimension des traverses et des rails pour combattre autant que possible ces effets, et que, par suite, la couche de sable est plus épaisse. Enfin souvent les chevilles s'usent, le coussinet joue ou glisse sur la traverse, le coin mal retenu se desserre. Aussi tous les ingénieurs conviennent-ils qu'il est fort difficile d'avoir une bonne voie, et qu'on ne peut l'obtenir qu'au prix de sacrifices énormes.

D'après ce que nous venons de dire, on peut prévoir que la bonté d'une voie dépend presque exclusivement de la forme, de la dimension et de la stabilité des traverses. C'est vers leur amélioration que se sont tournés les efforts d'un habile entrepreneur, M. *Pouillet*. Si nous donnons place à son invention dans notre recueil, c'est que *l'Illustration* a toujours eu pour but de tenir ses lecteurs au courant des innovations utiles, des inventions importantes; c'est que nous avons vu le système de M. Pouillet employé à la gare des marchandises du chemin de fer du Nord, et que nous n'y avons trouvé que des avantages, sans qu'un seul inconvénient se soit encore révélé à nous.

La traverse, pour maintenir l'écartement des voies, n'a pas besoin de fortes dimensions; mais pour subir la pression occasionnée par le passage des convois, elle doit présenter la surface la plus large possible.

Pour atteindre ce double but, M. Pouillet a construit des traverses (dont nous donnons le dessin), dont la section n'est que de 90 centimètres carrés, au lieu de 575 que présentent les traverses ordinaires, et dont les extrémités présentent des surfaces de 30 décimètres carrés, au lieu de 10 à 12, comme dans les traverses actuelles. Il leur a donné le nom de *traverses à tables de pression*. Elles ont une hauteur et une largeur constantes. Les surfaces des tables de pression étant grandes et toujours les mêmes, on a la certitude que, sur un sol déterminé, tous les points d'appui résisteront de même, et qu'on pourra en toute assurance se dispenser de donner une force exagérée aux rails et aux coussinets. La traverse proprement dite a 2 mètres 10 centimètres de longueur sur 0 mètre 06 centimètres de hauteur, et 0 mètre 15 centimètres de largeur. Les tables de pression sont en deux morceaux; elles ont 0 mètre 60 centimètres de longueur sur 0 mètre 50 centimètres de largeur et 0 mètre 04 centimètres d'épaisseur. Un stère de bois peut donner vingt traverses de cette espèce, toutes en bois débité et purgé d'aubier, tandis qu'on ne peut en tirer que huit à dix traverses ordinaires, présentant souvent de l'aubier. De plus, ces dernières ne peuvent être prises que dans des bois de grande dimension, tandis que les premières peuvent être faites en bois de toute dimension. La nature de la traverse *Pouillet* permet de réduire beaucoup la hauteur du ballast, ce qui offre une grande économie.

M. Pouillet ne s'est pas borné à améliorer la traverse; il a cru devoir donner aussi au coussinet une forme particulière. Son coussinet a une base large, évidée un peu au dessous pour lui ôter un poids inutile : il porte une nervure ou tenon, qui a pour but d'augmenter la section transversale et de donner plus de résistance contre la tension produite par le serrage des coins, et qui sert de plus à le fixer sur la traverse, en s'engageant dans une mortaise faite avec précision. Dans la chambre intérieure se trouve une nervure sur laquelle repose le rail, et la face extérieure présente une partie large pour que le coin soit pressé sur une grande surface. Enfin, il est fixé à la traverse par les deux boulons, qui servent à y fixer également la table de pression.

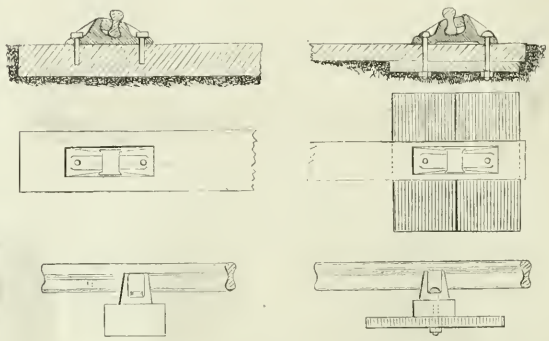

Chemins de fer. — Traverses à tables de pression.
Système ordinaire. Système de M. Pouillet.

La pose se fait avec la plus grande facilité et la plus grande précision; car, toutes les traverses ayant même longueur et même hauteur, on nivelle le sable par un moyen mécanique, et l'on n'a plus qu'à poser et à espacer les traverses qui portent toutes bien et également.

M. Pouillet, dans le but d'économiser d'une part les frais de terrassement et d'autre part le ballast, propose de déblayer les terres seulement à l'endroit où doivent se trouver les tables de pression. On aurait ainsi deux fossés longitudinaux, dans lesquels le sable serait maintenu, et où des perrés placés de distance en distance permettraient l'écoulement des eaux. Cette partie de son système, qui, d'ailleurs, n'est qu'un accessoire, et est parfaitement indépendante de sa voie proprement dite, ne nous paraît pas aussi heureusement trouvée que le reste; elle soulève de nombreuses objections, dont quelques-unes sont très-graves.

A notre avis, les voies construites avec les traverses *Pouillet* doivent être plus régulières, plus stables; par suite, le roulement des convois sera plus doux, le mouvement de lacet évité; les frais d'entretien de la voie seront moindres, et ceux de traction et d'entretien du matériel roulant réduits dans une forte proportion.

Quant au prix, il est tout à l'avantage de ce nouveau système. En effet, 1 mètre de simple voie ne dépassera pas 38 francs avec le rail de trente kilogrammes et le coussinet de sept kilogrammes, ou 42 francs, si l'on emploie deux mètres cubes de ballast.

Le mètre de voie dans le système actuel coûte 50 francs, ou même 62 francs, d'après M. *Jullien*. La différence est donc de 12 à 15 francs par mètre de voie simple, par conséquent de 25 à 30,000 francs par kilomètre de voie double.

Or, la France aura près de sept mille kilomètres de chemins de fer. L'économie résultant de l'emploi du nouveau système aurait donc été de 175 à 210 millions. Pour les cinq mille kilomètres non encore exécutés, l'économie serait de 125 à 150 millions.

Certes, ce résultat vaut qu'on y réfléchisse. On ne trouve pas aujourd'hui beaucoup d'économies qui se chiffrent par centaines de millions, et un système qui serait de nature à diminuer de près d'un dixième les coûteuses constructions qui occupent tant de bras en France, exige un examen sérieux de la part des hommes de l'art, que nous adjurons d'aller voir par eux-mêmes au chemin de fer du Nord l'application qui en a été faite.

Étude par Valentin.

UNE HALTE DE BOHÉMIENS DANS LES VOSGES.

Le Puff et la Réclame, Illustrations de la nouvelle comédie de M. Scribe, par Cham.

Effet de l'eau pour blanchir la peau.
AVANT. APRÈS.

Si madame ne convient pas à monsieur, monsieur donnera 20 fr. et gardera le secret à madame; de son côté, madame ce reconnaitra pas monsieur.

Siccatif brillant. Grâce à cet enduit, le parquet tient lieu de glace; on se rase en faisant sa prière du matin.

Plus de têtes chauves! — ... Si les cheveux ne repoussent pas, il faut se mettre un bonnet de coton.

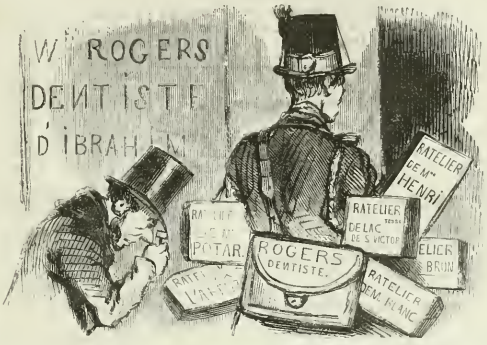

John, m'a dit mon maître, allez porter ces râteliers en ville; on les attend pour déjeuner.

Pistolet de salon. — On frappe à la porte. Entrez. — Eh non, c'est le voisin qui fait joujou.

Mon cher, je ne puis vous inscrire que pour le mois prochain. Nous vous arracherons cette dent-là le 20 février. — En voilà un qui est fat et peu pressé.

Vous voici guéri à jamais du mal de dents. La nature ne s'entend pas à confectionner cet instrument.

Avec un nom pareil, vous devez avoir la main légère.— Mais oui; léger comme l'amour et l'œil idem.

M. le vicomte de Botherel, inventeur du bifteck *omnibus* et du vin sans eau, met son esprit en futailles, sous prétexte que ses annonces peuvent s'en passer. — Rue Vivienne, 49. — « Dites-le aux amis, et aux amis des amis. » (*Extrait du prospectus*)

Je vous ai fait appeler, mon brave, pour ouvrir cette *enveloppe de sûreté*. — Il en coûte cinq sous pour vous déranger; mais on va réduire la taxe des lettres.

Statistique des maisons souveraines de l'Europe.

La *Gazette générale allemande* (*Deutsche allgemeine Zeitung*), qui s'imprime à Leipsig, publie dans son numéro du 1er janvier de cette année l'article statistique et chronologique suivant, concernant les maisons souveraines de l'Europe :

« Le nombre des souverains ou princes régnants de l'Europe a diminué de deux par la mort du duc d'Anhalt-Kœthen, dans lequel sa ligne s'est éteinte, et par l'abdication du duc de Lucques et la renonciation de son fils, qui ont fait passer ce duché à la Toscane, ce qui serait d'ailleurs arrivé par la mort de la duchesse de Parme; de sorte qu'on ne compte plus aujourd'hui, 1er janvier 1848, que 49 souverains en Europe, ou 50, si on veut y comprendre l'empereur du Brésil, à cause de sa dynastie.

« Parmi ces souverains, il n'y en a que deux qui soient âgés de plus de soixante-dix ans, savoir : le roi de Hanovre, le Nestor des princes de l'Europe, qui est âgé de soixante-seize ans et sept mois, et le roi des Français, qui est âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois.

« Parmi les autres, onze sont âgés de soixante à soixante-dix ans, seize de cinquante à soixante, neuf de quarante à cinquante, trois de trente à quarante, sept de vingt à trente, enfin deux n'ont pas encore atteint vingt ans; ce sont la reine d'Espagne, qui a dix-sept ans et trois mois à peu près, et le prince de Waldeck, qui n'a pas tout à fait dix-sept ans.

« Celui de tous ces souverains qui règne depuis le plus longtemps est le prince de Schaumbourg-Lippe, qui compte soixante ans dix mois et demi de règne, en y comprenant le temps de sa minorité. Parmi les autres, trois règnent depuis plus de quarante ans, aussi en comptant le temps de leur minorité ; ce sont les princes de Lippe-Detmold et de Schwarzbourg-Rudolstadt, et le duc de Saxe-Meiningen. Trois règnes depuis trente à quarante ans, six depuis vingt à trente, vingt-deux depuis dix à vingt ans, et quinze (dont deux, l'électeur de Hesse et le duc de Parme, qui n'ont pris les rênes du gouvernement de leurs Etats qu'en 1847), ne comptent pas encore dix années de règne.

« Six souverains ne sont pas mariés, ou ne l'ont jamais été ; ce sont, indépendamment du pape, le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, le duc de Brunswick, et les princes de Reuss-Schleitz, de Reuss-Lobenstein-Eberdorff et de Waldeck.

« Six souverains sont veufs, savoir : le roi de Hanovre, les grands-ducs de Darmstadt et d'Oldenbourg, le duc de Nassau, et les princes de Hohenzollern-Sigmaringen et Hohenzollern-Héchingen.

« Un souverain vit en polygamie ; un autre (l'électeur de Hesse) est marié morganatiquement ou de la main gauche; trente-six ont épousé des princesses de maisons régnantes, et parmi eux un est marié pour la troisième fois et huit le sont pour la deuxième fois.

« La plus âgée des femmes de ces trente-six souverains (parmi lesquels on compte trois souveraines) est la reine des Français, qui a soixante-cinq ans et huit mois ; et la plus jeune est la duchesse de Modène, qui a vingt-quatre ans et neuf mois. Celle qui est mariée depuis le plus longtemps est la grande-duchesse de Weimar, qui compte quarante-trois ans et cinq mois de mariage.

« Parmi quarante-quatre souverains mariés ou veufs, douze n'ont pas d'enfants ou n'en ont que de mariage de la main gauche. Parmi les trente-deux autres, ceux qui ont eu le plus d'enfants, après le sultan, sont : le prince de Lichtenstein, qui en a neuf; le roi de Bavière et le prince de Lippe, qui en ont chacun huit; la reine de Portugal et les grands-ducs de Bade, qui en ont chacun sept.

« Le duc de Saxe-Altenbourg n'ayant que des filles, il s'ensuit que trente et un souverains seulement ont des descendants présomptifs habiles à leur succéder, et parmi eux le roi des Français a pour successeur un petit-fils, l'empereur du Brésil une fille, tous les autres des fils. Quatorze souverains n'ont pour héritiers que des parents collatéraux, douze ont pour héritiers des frères, la reine d'Espagne a pour héritière sa sœur, et l'électeur de Hesse, un cousin.

« Cinq souverains sont sans successeurs assurés dans leur ligne, savoir, outre le pape, le duc de Brunswick (dont le frère a été déclaré incapable de régner), le duc d'Anhalt-Bernbourg, et les princes de Hohenzollern-Héchingen et de Reuss-Lobenstein-Ebersdorff.

« Parmi les 43 princes héréditaires ou héritiers présomptifs (celui de la Hesse-Electorale, qui a 60 ans, est le plus âgé, et la princesse impériale du Brésil, qui n'a que 1 an et 5 mois, est la plus jeune), 23 sont mariés à des princesses d'égale naissance ; mais l'un d'eux, le prince royal de Danemark, a déjà divorcé pour la seconde fois ; 18 de ces princes ont des enfants, et, parmi eux, le prince Jean de Saxe, qui en a 8, est celui qui en a le plus.

« Les changements survenus ont eu lieu en 1847 parmi les membres des familles souveraines :

« Le nombre des morts n'a été que de 14. Parmi eux se trouvent, comme en 1846, trois princes régnants, qui sont l'électeur de Hesse, le duc d'Anhalt-Kœthen et la duchesse de Parme ; de plus, les femmes de deux souverains, savoir, les princesses de Hohenzollern-Héchingen et Hohenzollern-Sigmaringen ; 2 héritiers présomptifs, le prince impérial du Brésil et le prince Frédéric-François-Antoine de Hohenzollern-Héchingen, âgés le premier de 2 ans et 5 mois, le second de 57 ans ; 3 archiducs d'Autriche, savoir, Joseph, âgé de 71 ans; Charles, de 76 ans (tous deux oncles de l'Empereur), et Frédéric (fils de l'archiduc Charles), âgé de 26 ans. De sorte que la famille impériale d'Autriche a perdu, dans le cours de l'année dernière, 4 de ses membres, et l'Empereur 2 oncles, 1 sœur (la duchesse de Parme) et 1 cousin. Enfin on compte aussi parmi ces morts le prince français, le duc de Guise, fils du duc d'Aumale, âgé d'un mois; le prince Ernest de Saxe, fils du prince Jean, âgé de 16 ans ; le duc Adam de Wurtemberg, frère de la reine, âgé de 55 ans ; et la demoiselle Charlotte de Wurtemberg, épouse du duc Paul (frère du roi régnant et sœur du duc de Saxe-Altenbourg), âgée de 60 ans; auxquels il faut ajouter Madame Adélaïde, demoiselle d'Orléans, morte le 31 décembre.

« Dans la famille Napoléon sont morts, outre sa veuve, la duchesse de Parme, les trois personnes suivantes : Jérôme, fils aîné de son frère Jérôme, comte de Montfort, âgé de 42 ans ; l'aînée des filles de son frère Lucien, dona Christina-Egypta, mariée lady Dudley Stuart, âgée de 49 ans; le fils aîné de sa sœur Caroline, Louis-Napoléon-Achille Murat, autrefois duc de Clèves et prince royal de Naples, âgé de 46 ans.

« Les naissances sont au nombre de 15, dont 8 princes, fils de la reine de Portugal, du grand-duc de Toscane, du grand-duc héritier de Russie, de l'archiduc Albrecht d'Autriche, du duc d'Aumale de France (déjà mort), du prince napolitain comte Louis d'Aquila, du duc Max de Leuchtenberg, et du comte Henri II de Reuss-Kosteritz; — et 5 princesses, savoir : une fille de l'empereur du Brésil, du prince royal de Sardaigne, du prince héréditaire de Lucques (aujourd'hui Parme), du duc Max de Bavière, et du prince Chrétien de Holstein-Gluksbourg.

« Quatre mariages ont eu lieu dans des maisons souveraines, savoir : celui de l'infant Jean-Charles d'Espagne (fils de don Carlos) avec Marie de Modène; — de l'infant Henri d'Espagne (fils de l'infant don Francisco) avec dona Elena de Castella y Skelly Fernanda de Cordova; —de l'infante Louise-Thérèse d'Espagne (fille de l'infant don Francisco) avec don Jose Osorio de Moscovo y Carbajal, comte de Trastamare, duc de Sessa; et celui du prince Ferdinand de Modène avec l'archiduchesse Elisabeth d'Autriche. »

Photographie sur papier.

La photographie est une découverte qui, malgré son application presque exclusive aux arts, ne constitue pas un art, puisque la perfection de ses produits ne dépend pas du génie du producteur, mais des instruments employés et de l'adresse de ceux qui les emploient.

Bien que nouvelle, cette science a cependant déjà fait des progrès qui méritent d'autant plus d'être suivis, constatés et encouragés, qu'ici l'utilité se joint à l'agrément.

On se souvient du vif sentiment d'admiration qu'excita dans le public l'apparition du daguerréotype ; cette ingénieuse découverte de M. Niepce, mise en lumière et dénommée par M. Daguerre, laissait cependant à désirer à beaucoup d'égards : on se plaignait, par exemple, du miroitage des plaques dans lesquelles la lumière dessine avec une merveilleuse exactitude les objets soumis à l'instrument; de la susceptibilité de l'image si difficile à fixer ; du prix des plaques, dont la nature métallique ne permettait pas de les recueillir dans des albums, etc., etc.

Le public devait donc voir avec faveur tous progrès apportés. sur ces divers points, à l'invention de M. Niepce ; ainsi fait-il en s'arrêtant avec une complaisante curiosité sur les boulevards et dans les passages, devant une collection d'images représentant des paysages, des édifices ou des figures; ces images, sous l'apparence de gravures à *l'aqua tinta* d'un travail très-fin, ne sont autre chose que des épreuves photographiques *sur papier* qui offrent toute l'exactitude et la perfection des plaques daguerréotypées sans avoir aucun des inconvénients qui leur sont reprochés ; elles sont indiquées comme obtenues d'après le procédé d'un Anglais, M. Talbot, et désignées sous le nom de *Talbotypes*.

Ces épreuves, il faut en convenir, sont remarquables, et nous ne pourrions leur refuser la justice qui leur est due sans rappeler nos constantes habitudes d'impartialité; mais ce sentiment même ne nous permet pas de laisser s'accréditer l'erreur qui attribuerait exclusivement à M. Talbot l'invention, et surtout le perfectionnement des papiers photogéniques ou photographiques.

L'initiative de cette précieuse découverte appartient depuis longtemps à un Français, *M. Bayard*, dont les travaux trop modestes ont cependant été appréciés par un juge dont on ne récusera pas la compétence ; nous voulons parler de l'Académie royale des Beaux-Arts. Les détails que nous allons donner sont le résumé du rapport lu le 2 novembre 1839 devant cette Académie, qui avait soumis l'appréciation des procédés de M. Bayard à une commission composée de MM. Picot et Schnetz, peintres; Ramey et Petitot, sculpteurs; Debue et Guénépin, architectes; Desnoyers et Richomme, graveurs, et enfin de M. Raoul Rochette, secrétaire perpétuel, rapporteur.

M. Bayard semble avoir été, dans presque tout le cours de sa vie, préoccupé d'une idée fixe, celle de produire des dessins à l'aide de la lumière agissant sur les corps d'une manière plus ou moins forte, suivant que ces corps sont doués d'une sensibilité plus ou moins vive ; mais sans parler ici de quelques expériences *antérieures de plus de trois mois* à la révélation du procédé de M. Daguerre, expériences trop peu importantes, c'est seulement du 5 février 1839 que nous daterons, avec M. Bayard, les premiers de ses essais qui offrirent assez de mérite pour constituer une sorte de progrès dans l'application d'un procédé déjà connu. En opérant avec du nitrate d'argent étendu *sur une simple feuille de papier*, et en y produisant ainsi du chlorure d'argent, M. Bayard obtenait des épreuves plus satisfaisantes que ce qu'il en connaissait; mais ses idées se développant rapidement dans une voie nouvelle, ce fut le 20 mars suivant qu'il obtint, par *le procédé qui lui est propre*, la première image *en sens direct* constatant ainsi les propriétés si remarquables d'une découverte dont le prix se trouve plus que doublé par l'emploi d'une simple feuille de papier, au lieu d'une feuille de métal.

A côté de ce perfectionnement déjà notable se placent d'autres avantages non moins sensibles.

1°. L'image qui, par le procédé de M. Bayard, se produit dans la chambre obscure sur le papier préparé à cet effet, peut toujours être observée à chaque degré de sa formation; on la suit dans le développement progressif de son intensité, on l'arrête au point où on veut la saisir ; si l'on ne désire qu'un dessin à peine indiqué, qu'une image aussi faible que possible, on la fixe en cet état au moyen d'un simple lavage, et le dessin peut ensuite être *repris et colorié par la main d'un artiste*; si l'on veut, au contraire, que le dessin obtienne plus de vigueur, on n'a qu'à laisser agir la lumière tout le temps qu'on juge nécessaire, l'opération a toujours un témoin qui l'abrége, la prolonge ou l'arrête, suivant le besoin qu'il en a; c'est là un des principaux avantages du procédé de M. Bayard.

2°. Les types ainsi obtenus peuvent, à leur tour, au moyen d'une opération aussi simple que facile, donner, sans s'altérer, sur un papier sensible, autant d'épreuves, alors redressées, que l'opérateur peut en désirer.

3°. Les épreuves produites par ce procédé jouissent, du moment où elles ont été fixées sur le papier, de la propriété de se conserver comme des dessins à l'aquarelle; elles peuvent s'emporter en voyage, se classer dans un album, et passer de main en main sans s'altérer par le temps, sans s'effacer par le frottement.

Mais une des applications propres à M. Bayard et d'une grande utilité pour l'art et ceux qui le cultivent, c'est la reproduction des estampes et même des dessins qu'il pratique avec succès. M. Talbot, dont nous avons déjà rappelé les essais photographiques, n'arrive à la reproduction des estampes que par un contre-calque où le noir prend la place du blanc et le blanc celle du noir ; les copies de M. Bayard, au contraire, offrent immédiatement, mais seulement dans un sens contraire, l'effet *positif* des gravures qu'elles reproduisent.

Cette supériorité du procédé de M. Bayard sur celui de M. Talbot est consignée dans une lettre de M. Raoul Rochette, insérée au *Moniteur* du 5 février 1840, de laquelle il résulte que M. Bayard produit la copie d'une estampe par une *seule* opération, tandis que M. Talbot, de son propre aveu, n'arrive au même résultat que par une opération *double*.

A cette raison de préférence, nous ajouterons 1° que la préparation de la couche sensible sur le papier est également appliquée par M. Bayard au moyen d'une *seule* immersion, au lieu d'exiger *quatre* ou *cinq* opérations successives, comme celle de M. Talbot (1) ; 2° que les types de M. Talbot s'altèrent lorsqu'ils ont produit un certain nombre de copies, tandis que les types de M. Bayard peuvent reproduire quarante mille épreuves, sans altération sensible.

L'Académie des Beaux-Arts, reconnaissant la portée des résultats obtenus par les efforts persévérants de M. Bayard, a sollicité longtemps du ministère une récompense qui aurait consacré la nationalité d'une découverte dont les applications ultérieures sont incalculables. Nous ignorons si le ministère a fait droit à cette recommandation. G. F.

Le Misogyne.

Conte. — Voir tome X, pages 263, 278, 294 et 310.

Mulier diversa.....

PREMIÈRE PARTIE.

IX.

HISTOIRE DES SECONDES NOCES DU BOURGEOIS MYRON.

« Quand j'eus essuyé mes premières infortunes, je quittai Mantoue et vins établir mon comptoir à Venise, ville célèbre par ses gondoliers. J'étais bien résolu à rester veuf, mais j'avais compté sans la tendresse naturelle de mon cœur. Six mois ne s'écoulèrent pas que je ne me trouvasse engagé dans de nouveaux lacs d'amour. Celle que j'aimais était une veuve, comme j'étais un veuf : jeune encore, et pourvue d'agréments, elle joignait à ces attraits un beau douaire en rentes sur la république. De plus, elle passait pour une femme sans défaut, et l'opinion de toute la ville était que feu son mari, assez vilain homme d'ailleurs, avait perdu une épouse accomplie en perdant la vie.

« Madame Zerline, — c'était son nom, — ne consentit pas sans peine à quitter l'état de veuve ; non que cette condition eût pour elle des charmes particuliers, mais la dame se faisait des scrupules infinis :

« — Je ne puis répondre, disait-elle, que je ne sois pas encore la femme de mon mari, quoiqu'il soit mort. Que d'idées, que d'habitudes, que de défauts j'ai dû recevoir de cette première union, et mon second mari, en m'épousant, ne craint-il pas que l'avenir ne porte le poids et la peine du passé? Une veuve est, pour ainsi dire, un legs, un héritage, — héritage d'autant plus dangereux qu'on n'en connaît presque rien lorsqu'on le recueille...

« J'admirais cette délicatesse de sentiments, et redoublais d'instances, afin d'être l'heureux légataire. Réellement, le passé ne me semblait pas de nature à m'effrayer. Mon prédécesseur, l'époux décédé, était un brutal et un débauché, et son souvenir ne devait pas être bien cher à sa veuve. Quant aux vices abjects du personnage, il suffisait de connaître madame Zerline, pour se convaincre qu'elle n'avait point été atteinte de cette vilaine contagion. Le seul effet des premières noces qui subsistât encore chez elle, c'était une certaine habitude de subtilité dans les raisonnements, et qu'elle tenait sans doute de feu son mari, logicien de profession. Madame Zerline se vantait d'être très-forte sur la logique : elle plaignait beaucoup le reste des femmes de ne pas savoir quels sont les principes des conséquences et les conséquences des principes.

« Il me parut qu'une femme raisonneuse était le lot d'un

(1) Voir les *Mélanges photographiques* de M. Charles Chevalier, page 82 et suivantes.

homme raisonnable. Je fis tous mes efforts pour décider madame Zerline en ma faveur et m'estimai supérieurement heureux lorsqu'elle consentit à me prendre pour époux

« Les premiers temps de notre union ajoutèrent à mon bonheur. Ma femme me témoignait, sinon un amour extrême, du moins beaucoup d'amitié : d'ailleurs elle raisonnait si parfaitement sur ses devoirs, que je n'avais aucune crainte qu'elle y manquât. La seule chose qui me déplût en elle, c'était de la voir sortir très-fréquemment pour se livrer à des pratiques pieuses. Je trouvais cette dévotion excessive. Mais, dès que j'essayai là-dessus de faire une remontrance, elle me coupa tout aussitôt la parole :

« — Ce sont, me dit-elle, certaines dettes que le passé a mises à ma charge et dont il faut que je m'acquitte : du vivant de mon premier mari, j'ai contracté quelques vœux, dans l'espoir qu'il se corrigeât. Quand je les aurai accomplis, je serai toute à vous, à moins que vous ne me forciez d'en contracter d'autres à votre tour.

« La jalousie avait été un des plus grands vices du défunt : je ne voulus pas me donner avec lui cette fâcheuse ressemblance, et laissai, quoi que j'en eusse, toute sa liberté à madame Zerline. Mais, intérieurement, je commençais à maudire feu mon prédécesseur, qui gardait ainsi sur ma femme comme un droit d'outre-tombe.

« Je n'en étais encore qu'à la première page de ce qu'en matière de succession on appelle le cahier des charges. — Un jour, je me vis accosté sur la place par un inconnu qui avait la mine d'un soldat et l'habit d'un professeur. Il me demanda poliment si je n'étais pas le second mari de madame Zerline, et sur ma réponse affirmative :

« — Monsieur, me dit-il, j'ai été l'ami et le confrère du premier mari de cette dame. Je ne vous dissimulerai pas que nous nous brouillâmes au sujet même de madame Zerline : mon ami vit en moi un rival, et, par précaution, me pria de vider son logis. J'aimais sa femme, en effet, mais je dois à la vérité de dire qu'aucun espoir n'avait été donné à mon amour. Autrement, j'aurais offert au mari de nous entrecouper la gorge.

« L'inconnu avait débité ces mots avec une effronterie douceureuse, qui me laissait tout stupéfait. Il reprit du même ton :

« — Je partis ; j'allai enseigner à Florence, puis à Naples. C'est là que je reçus de mon pauvre ami une lettre écrite par lui à son lit de mort. Cette lettre, la voici : veuillez la lire, de grâce.

« La lettre du défunt avait trois pages au moins. L'époux de madame Zerline commençait par rappeler à son ami leur ancienne querelle ; puis, il lui pardonnait tout et le priait, au nom même de son illégitime amour, de venir troubler le veuvage de sa femme : « Les médecins, ajoutait-il, m'ont averti de me préparer à mourir, et c'est aujourd'hui seulement que je découvre l'infidélité de Zerline. Hâte-toi, de venger mon honneur. Rends à ma mémoire ce que tu me devais à moi-même... » La lettre se terminait par un legs de deux mille florins en faveur de l'excellent ami et payable sur la cassette de madame Zerline.

« — Eh bien ! me dit l'inconnu, puisque vous êtes le second mari de la femme, je ne doute pas que vous ne soyez le complice de cette infidélité dont feu mon ami a demandé vengeance. Veuillez me suivre dans un endroit discret où nous puissions vider notre petit différend.

« Voyant que l'inconnu ne plaisantait pas, je protestai aussitôt de mon innocence, laquelle était aisée à établir, puisque j'habitais encore Mantoue lors du décès de mon prédécesseur.

« — Il suffit, reprit l'ami du défunt d'un air contrarié. Je vérifierai vos titres d'innocence et chercherai ailleurs mon coupable. Obligez-moi seulement de me compter les deux mille florins que m'a légués mon ami.

« Je lui tournai le dos brusquement sans lui répondre et rentrai chez moi dans un état digne de pitié. Que venais-je d'apprendre? Quoi ! madame Zerline avait été infidèle à son premier mari? et je me trouvais avoir deux devanciers au lieu d'un?... Une jalousie atroce me déchirait. J'appelai ma femme et l'éclatai.

« Madame Zerline m'écouta jusqu'au bout très-tranquillement. Quand j'eus fini, elle commença par hausser les épaules. — De quel droit venais-je me mêler d'affaires qui n'étaient pas les miennes? N'avais-je pas accepté d'abord le passé quel qu'il pût être? Et ma prérogative d'époux devait-elle avoir un effet rétroactif?

« Ces simples questions dédaigneusement posées, ma femme se jeta dans un autre ordre d'idées, et combien je maudis alors ses prétentions à la logique, lorsque je l'entendis raisonner par *or* et *donc* sur ce qu'elle appelait le droit d'infidélité conjugale! Suivant elle, une femme pouvait reprendre sa foi dès que son mari avait manqué à la sienne, et le parjure de l'un des deux époux autorisait naturellement celui de l'autre... Des sophismes à perte de vue, des subtilités de conscience à étonner un théologien, et des déductions si spécieuses, que j'en restais abasourdi.

« Ce beau discours se termina par un ordre formel de payer le legs de deux mille florins, quoi qu'il ne fût pas valable aux termes de la loi, et que le défunt eût mangé tout son bien propre et une bonne partie de celui de sa femme.

« Vous jugez que je ne dormis guère cette nuit-là : les théories conjugales de madame Zerline me tenaient cruellement éveillé.

« Le lendemain matin, de bonne heure, j'entendis ouvrir notre porte. C'était madame qui sortait déjà pour entendre une messe. Je jetai mon manteau sur mes épaules, me coiffai jusqu'aux yeux et suivis de loin cette dévote personne, dont la logique me faisait suspecter maintenant la piété.

« Je la vis néanmoins entrer dans une église; elle y pria quelques instants, puis se déroba soudainement par une petite porte de côté, qui s'ouvrait sur un quai désert. Je m'empressai derrière elle. Mais, sorti de l'église, je ne l'aperçus plus. J'allais me retirer tout déconfit, lorsque parut sur le quai un particulier que je connaissais bien, nommé Saturnin, bourgeois de Venise et père de famille. Il avait eu aussi, lui, à se plaindre de son épouse, ce qui m'inspirait quelque sympathie pour sa personne, le traître !... Il descendit dans une gondole qui restait cachée sous le quai, et, dès qu'il y fut, le barcarol poussa au large. La gondole était bien fermée; mais, le jour même, avec quelques pièces d'argent, je fis parler le gondolier : je sus qu'une dame, qui sortait de l'église voisine, avait précédé Saturnin dans la gondole...

« Cette découverte faillit me rendre fou : je m'en allai par les rues chancelant comme un homme ivre; je ne voyais ni n'entendais rien. Quand je me trouvai chez moi, j'étais encore trop accablé pour avoir de la colère. Madame Zerline m'attendait, et s'effraya beaucoup de la mine que je rapportais au logis. Elle me questionnait avec sollicitude. Je répondis enfin et d'une voix défaillante :

« — Vous me trompez... je sais tout... Saturnin !...

« Prononçant cet odieux nom, il me sembla que j'allais m'évanouir.

« Après un instant de silence, madame Zerline poussa un soupir, comme si elle se fût apitoyée sur moi, puis elle parla tout doucement :

« — C'était un malheur pour nous deux, disait-elle, et que nous causait encore son défunt mari. Oui, Saturnin datait du règne de mon prédécesseur. Le premier époux avait mérité, par toutes sortes de trahisons, qu'on usât envers lui de représailles... L'outrage donc, que justifiait en tout cas la loi du talion, avait été reçu par mon devancier et non par moi; ce n'était pas contre moi que Saturnin avait prévalu; la foi qu'on m'avait donnée restait intacte, et je ne pouvais m'offenser d'une infidélité commise envers un autre. Je devais même considérer les choses pré entes comme la prolongation des malheurs du défunt, comme une preuve persistante que j'étais plus aimé moi-même que ne l'avait été le premier époux, puisque l'on ne me trahissait pas, moi, tandis que lui... Bref, cet adultère posthume ne me touchait en rien, et devait, après tout, me causer moins de chagrin que de satisfaction!...

« O logique, fille du diable !... Je sentis une affreuse colère s'éveiller en moi, et de peur de tuer la logicienne, je m'élançai hors de la maison. Où allais-je si furieusement? Droit chez Saturnin pour venger mon injure. — Je le vis : il était aussi calme que madame Zerline et tout aussi fort sur la logique :

« — De quoi vous plaignez-vous, cher monsieur? Est-ce à votre honneur que j'ai attenté? N'est-ce pas moi plutôt qui aurais le droit de m'irriter contre vous? Lequel de nous deux a pris le bien de l'autre? je vous prie. Ah! l'affaire est plaisante que vous vous fâchiez de ce qui devrait moi-même me mettre en colère...

« Sur ce, il me ferma la porte au nez en me souhaitant le bonsoir. J'étais exaspéré à la fin. Je courus la ville jusqu'à ce que j'eusse retrouvé l'ami du défunt, celui qui était venu de Naples pour redresser les torts de madame Zerline. Lui découvrir le nom du coupable qu'il cherchait, lui promettre, s'il voulait poursuivre sa vengeance, de lui payer le legs de 2,000 florins, lui proposer d'être son témoin, le conduire chez Saturnin, tout cela ne fut pour moi que l'affaire d'un moment.

« Bon gré, malgré, il fallut que Saturnin nous rendît raison. D'ailleurs, il avait l'esprit droit, et quand il vit la lettre du défunt, aussitôt la logique lui fit un devoir de nous suivre.

« Le combat ne fut pas long. Mon ami l'inconnu, quoique maître de philosophie, tirait l'épée avec autant d'adresse que de férocité. A la seconde passe, Saturnin fut cloué le long d'un arbre. Exécution, je l'avoue, qui me causa peu de pitié.

« Madame Zerline, sachant le rôle que j'avais joué dans cette affaire, ne voulut pas me revoir. Elle se retira chez une vieille parente, et donna dans les excès de la dévotion. Pour la ramener, je priai le professeur inconnu de me faire un mémoire justificatif, où je prouverais par le raisonnement que j'avais usé de mon droit en détruisant Saturnin. Second mari, pouvais-je accepter cette survivance fâcheuse de feu mon prédécesseur, et ne devais-je pas, dans l'intérêt même des deuxièmes noces, compléter le veuvage de madame Zerline?...

« Mais, hélas! ma femme ne fut point sensible à de si forts arguments. J'en conclus déjà que sa logique n'était qu'une fausseté dont elle colorait ses passions, lorsqu'une fièvre pernicieuse l'ayant enlevée tout à coup, son testament rédigé en bonne forme vint rétablir à mes yeux la droiture de son sens. Madame Zerline, en mourant, m'avait fait un legs *raisonné* de tout son bien. »

Le bourgeois Myron, ayant achevé de conter, se retira sous les arbres en poussant des gémissements.

X.

NOUVELLES INFORTUNES DU VALET AMBROISE.

Le valet Ambroise, que nous avons perdu de vue, avait cependant mis le temps à profit. Toujours tourmenté du besoin d'aimer et d'être aimé, le pauvret songeait à l'aimable personne de mademoiselle Liselle : il ne se rappelait point de plus jolis yeux ni de grâces plus vives, et jamais le veuvage forcé où le réduisait son maître ne lui avait paru si cruel et si absurde. Peu à peu ses idées s'attisant elles-mêmes, devinrent un véritable feu. Ambroise se sentit flamber de la tête aux pieds; réellement il menaçait de se consumer. Aussi sa résolution ne languit-elle pas. Dès que son maître eut tourné les talons, il tira une seconde fois de l'obscurité sa malheureuse guitare, eut soin de l'enrubanner de neuf, d'en ajuster les cordes; puis, armé de ce galant instrument, il vint demander à la demoiselle de ses pensées si un peu de musique ne l'offenserait pas. Lisette se fût considérée comme une fille barbare de laisser sous son balcon gémir et se morfondre ce pauvre garçon, avec sa guitare. D'ailleurs, la sérénade n'était point de mode dans le pays danois, et les indigènes eussent pu critiquer cette harmonie en plein vent.

Ambroise eut donc l'heur d'être admis discrètement dans la chambrette : là, il ne cessa plus les transports qui l'agitaient, il céda à l'impétuosité de son cœur, il fut tendre, mais pressant, persuasif, mais emporté; il trouva des accents éloquents pour peindre quelle affreuse destinée avait été la sienne depuis deux ans que le barbare Fabrice l'empêchait d'aimer; il sut tirer les larmes des yeux de Lisette, en lui retraçant sa misère passée, misère atroce, mais essuyée pourtant au bénéfice de l'avenir ! Enfin il parla de sa flamme en termes si brûlants que la demoiselle, pour apaiser un tel incendie, voulut faire un tour de promenade à la fraîcheur. — Ils s'en allèrent donc tous les deux chercher le loup au bois, marchant à petits pas par les petits sentiers, Ambroise regardant Lisette, Lisette ses deux mains jointes et pressées sur le bras d'Ambroise. Une place charmante se présenta, un banc de mousse sous des chênes, au fond d'une pelouse perdue : Lisette consentit à s'asseoir là, et Ambroise, à genoux sur l'herbe aux pieds de son infante, commença à pincer d'une agréable façon les cordes de sa guitare; puis il maria sa voix aux accords de l'instrument.

Par malheur, ce lieu champêtre où Ambroise faisait sa galante musique se trouvait voisin du bosquet sous lequel les seigneurs Eric et Fabrice mangeaient et buvaient en compagnie du poëte fastidieux; et c'était la guitare de l'amoureux valet que les convives avaient entendue tout à l'heure. Lors donc que le bourgeois Myron eut achevé de conter sa déplorable histoire, les deux jeunes seigneurs, aussi joyeux que le poëte était maussade, se plaisaient à approfondir par le calcul l'étrange logique conjugale de madame Zerline; mais les sons de la guitare vinrent encore frapper leurs oreilles et les distraire de leurs propos triomphants.

« Vive Dieu ! s'écria Fabrice en se levant de table, je gagerais que cette musique nous vient de quelque sot couple égaré dans le feuillage. Seigneur Eric, n'êtes-vous pas d'humeur, comme je le suis, à nous jeter un peu dans ce concerto silvestre et à mettre en déroute ce fat qui chante au bois? »

A ces mots, Odoacre changea de visage; il n'aimait point lui-même courir les hasards, et il tremblait de tout son corps à l'idée du péril où Eric peut-être allait se trouver. Aussi proposait-il un parti plus sage; mais Eric déjà, prenant le bras de Fabrice, se frayait passage au travers du fourré. Odoacre, bon gré malgré, n'avait plus qu'à les suivre, ce qu'il faisait en pestant.

Après quelques détours et quelques égratignures dans la feuillée, on déboucha sur cette pelouse solitaire, où se donnait la sérénade. Quoique la nuit vînt, il faisait assez clair encore pour apercevoir, assise sur le banc de mousse, une dame ou demoiselle, et à ses pieds l'heureux musicien, qui, laissant sa guitare, tenait à présent la main de la belle. — Lisette prit la fuite aussitôt, comme une biche effarouchée; Ambroise se retourna, très-mécontent de ce qu'on le dérangeât : son maître était nez à nez avec lui !

Dire l'effroi de l'un, la colère de l'autre, c'est ce qui ne se peut vraiment. Fabrice avait tiré son épée pour percer de part en part ce coquin de valet pris sur le fait; Ambroise s'était jeté aux pieds de son maître et demandait grâce, en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus.

« Ah ! drôle ! ah ! scélérat ! criait Fabrice, c'est ainsi que tu remplis mes ordres, que tu respectes mes sentiments ! Ah ! tu viens faire l'amour au bois; ah ! tu chantes des galanteries sur ta guitare, tandis qu'ici près, à dix pas de toi, cet infortuné bourgeois, — il désignait Myron, qui les avait suivis jusque-là, — nous conte ses peines atroces; tu insultes donc à sa douleur comme tu méprises mes commandements ! Bélître, misérable, gredin, ta dernière heure est arrivée !... »

Eric s'interposa fort heureusement entre le maître et le valet; car Fabrice ne plaisantait pas sur ce chef. Il se laissa toutefois désarmer par les instances de son nouvel ami, mais il voulut qu'Ambroise demandât pardon, à genoux, au bourgeois lui-même.

« C'est bien, dit Myron avec une indulgence triste, c'est bien, lève-toi, je ne t'en veux pas; tu es jeune, et je pense qu'on doit excuser tes sottises parce que tu n'as pas encore été marié. »

On se mit en marche pour regagner la ville. Chemin faisant, Eric disait à Fabrice :

« Il me vient une idée que je trouve agréable; vous plairait-elle, je ne le sais, mais je le désire, dans l'intérêt même de notre amitié, c'est-à-dire de notre commune haine contre le sexe perfide. Cette nuit, les dames de la ville donnent, dans le parc du gouverneur, une grande fête masquée : mon idée est de profiter de ma jeunesse et de certaines façons féminines, peut-être, que garde mon âge, pour prendre les habits et le rôle d'une femme. Qu'en dites-vous? Je voudrais vous montrer comme je sais sur le bout de mon doigt toutes leurs jolies mines, toutes leurs ruses coquettes, toutes leurs feintes galantes, et aussi toutes leurs douces méchancetés. Venez avec moi, vous me verrez jouer cette comédie avec quelque talent, je m'en flatte; exciter les désirs, puis les tromper; séduire d'abord, désespérer ensuite ceux que j'aurai séduits; pleurer avec les mélancoliques; rire avec les rieurs; puis, par un retour cruel, désoler la gaieté de ceux-ci et violer la tristesse de ceux-là; faire vingt serments enfin, et jeter les damoiseaux dans les transports de la jalousie. Vous y prendrez plaisir, n'est-ce pas? A force de fausseté, de vanité, de malignité, je couperai bien votre suffrage; et votre haine sera satisfaite du spectacle d'une femme accomplie... »

Fabrice accepta en souriant l'idée de son ami, quoique le jeu qu'Eric voulait jouer lui inspirât je ne sais quelle défiance de cœur qu'il ne s'expliquait pas, et bien qu'il eût instinctivement peur de cette sorte d'épreuve. — Quant au seigneur poëte, il trouvait décidément que c'était pousser la comédie beaucoup trop loin; il prenait l'air lâché, on eût presque dit l'air jaloux.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

La suite à un prochain numéro. ALBERT-AUBERT.

Souvenirs de Tahiti. — 1843-1844. — Dessins de M. Charles Giraud.

Les événements dont l'Océanie, et particulièrement les établissements que nous possédons dans les îles de la Société ont été le théâtre pendant ces dernières années, ont attiré l'attention publique sur ces pays lointains; mais la nature même de ces événements a concentré tout l'intérêt sur les faits politiques.

La reine Pomaré.

Au milieu des mésaventures de M. Pritchard et des infortunes de la reine Pomaré, le voyageur, qui n'envisageait que le côté pittoresque de l'expédition océanienne, a dû rester muet et attendre que des temps plus calmes, des jours plus heureux, lui permissent de lever un coin du voile épais qui enveloppe encore les déchéances contrées que Cook et Bougainville révélèrent au monde, et qui, depuis, ont eu le triste privilége de jouer un rôle dans les conflits politiques des nations civilisées.

Doux pays de Tahiti, terre embaumée des orangers et des pandanus, pourquoi la fatalité conduisit-elle vers toi l'étranger insatiable de renommée et de richesses? Pourquoi les palmes verdoyantes de tes gigantesques cocotiers révélèrent-elles aux chercheurs de terres ta paisible existence? Sans ce hasard déplorable, tu reposerais encore dans ce qu'il nous plaît d'appeler les horreurs de l'état sauvage, et tu ne jouirais pas des funestes présents de la civilisation!

Une ère plus heureuse semble cependant devoir s'ouvrir aujourd'hui pour toi à l'ombre de la protection d'un grand peuple. — Puisse-t-elle se perpétuer, comme nous l'avons vu commencer, dans les liens d'une sympathie aujourd'hui réciproque, et qui, de notre part, a toujours existé, même pendant nos luttes.

Nous éprouvons une impression douce et pénible à la fois, en nous reportant à ces jours de Tahiti déjà loin dans le passé, et que nous ne pouvons plus espérer dans l'avenir. — Nous regrettons la brise si tiède, les montagnes si accidentées et si vertes, les ombrages si discrets, les couronnes parfumées de rantii, les chants langoureux du vivo, les danses échevelées aux sons du pahu retentissant, et la naïve hospitalité de ce peuple aimant.

Que la baie de Papeete était fraîche et gracieuse au mois de novembre 1843! — Nous descendîmes à terre, et quoique ce même jour les destins de ce pays eussent été irrévocablement fixés, rien cependant, dans la population, ne révélait cette préoccupation, cette inquiétude remuante, qui précède et qui suit, en Europe, les changements importants dans la situation politique d'un peuple.

La reine Pomaré avait quitté sa demeure officielle, pour se retirer dans une petite case en bois, que des conseillers officieux lui avaient présentée comme un refuge inviolable. — Pauvre Pomaré! qui ne savait pas qu'aux yeux des représentants de la France son ignorance et ses malheurs étaient ses premiers, ses seuls titres à l'inviolabilité!

Nous nous dirigeâmes, par un sentier bordé d'arbres à pain et d'orangers, vers la nouvelle retraite de la reine. Pomaré était hors de la case avec quelques femmes, qui, paraissant peu soucieuses de ce qui venait de se passer, cueillaient les fleurs embaumées du tiaré pour les entrelacer, en gracieuses couronnes, aux bouquets éclatants de l'auté.

Craignant que notre présence ne fût considérée comme une insulte au malheur, nous passâmes rapidement, et, suivant la plage jusqu'à Paofai, nous arrivâmes à la case de prédilection de Pomaré.

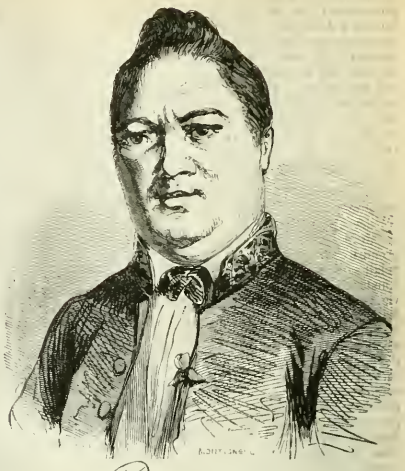

Le régent Paraïta.

Case de prédilection de la reine Pomaré à Paofaï

C'est dans ce lieu tranquille et frais, d'où l'on découvre la belle rade de Papeete sans être exposé aux visites importunes des étrangers, que venait se réfugier la reine lorsqu'elle voulait échapper aux réceptions d'apparat que lui faisaient subir d'ennuyeux mentors.

Que de fois depuis nous avons visité ces lieux, que de fois nous avons partagé le repas tahitien servi sur de larges feuilles d'hibiscus, et offert avec une si franche hospitalité! Peut-être ne devons-nous plus revoir nos hôtes de Paofaï; mais bien des années s'écouleront avant que les noms de Véhiari, d'Horoihia et de Poléitéaoré ne s'effacent de notre mémoire.

En quittant Paofaï, nous reprîmes le sentier de l'intérieur, qui redescend vers Papeete, parallèlement à la plage, et nous arrivâmes à l'ancienne demeure de la reine, au moment où les grands chefs de l'île, convoqués par le gouverneur, se réunissaient pour assister à une assemblée où l'on devait conférer des affaires du pays.

Parmi ces chefs, nous remarquâmes le régent Paraïta, dont nous connaissions la conduite ferme et dévouée au milieu des circonstances difficiles qu'on venait de traverser; le grand-juge Hitoti, qui, depuis, malgré son âge et ses infirmités, a vaillamment combattu dans nos rangs et est mort au service de la France, le jour même où il recevait la décoration de la Légion d'honneur et où les canons du vaisseau anglais le *Collingwood* saluaient nos couleurs unies à celles de Tahiti. Brave Hitoti! ses derniers instants ont été embellis par la pensée que l'œuvre qu'il avait contribué à fonder sortait enfin victorieuse des entraves qu'elle avait si longtemps éprouvées.

Nous vîmes aussi le vieux chef Tati, contemporain de Cook, qu'il se rappelle avoir vu à Tahiti; Utami, plus âgé encore que Tati, et qui cependant a longtemps dirigé contre nous les efforts de ses compatriotes abusés.

Nous saluâmes ces vieux débris d'une époque intéressante, qui n'a plus à Tahiti qu'un petit nombre de représentants; mais nous n'osâmes leur demander si les bienfaits de la civilisation, dont jouit leur pays depuis plus de quarante ans, avaient rendu leurs mœurs meilleures, leurs fils plus braves et plus vigoureux, leurs filles plus douces et plus sages, leurs vieillards plus prudents et plus sobres, le peuple plus heureux... Nous n'osâmes pas.

En poursuivant notre promenade, nous vîmes, à l'ombre des bananiers et sous une pièce d'étoffe gracieusement suspendue en forme de tente aux branches d'un citronnier, l'une de ces filles au teint brun dont les regards font perdre le souvenir de la patrie.

Tati, chef principal du Tova-i-Uta.

Hitoti, président de la haute cour indigène.

Elle était assise, les jambes croisées, les reins enveloppés d'un pareu; une pièce d'indienne à larges fleurs, jetée négligemment sur les épaules, laissait à découvert ces formes ravissantes que les Tahitiennes doivent à la seule nature et qu'elles ont la pudeur de ne pas emmaillotter. Elle tressait sa longue et brillante chevelure en adressant au petit miroir placé devant elle un sourire significatif, qui laissait apercevoir une admirable dentition.

Nous demandâmes le nom de cette jolie fille; elle s'était appelée Puahiohio, mais elle venait de quitter ce nom pour prendre celui de Mary, qui rappelait sans doute quelque circonstance importante de sa vie, peut-être quelque affection britannique. Les changements de nom de ce genre sont très-fréquents à Tahiti et dans les îles environnantes; ils ont lieu surtout quand une famille a à déplorer la perte de l'un de ses membres, ou qu'elle est frappée de quelque autre manière dans ses affections. — Nous avons connu plusieurs vieillards qui ont pris le nom de Mahaéna, parce que leurs enfants avaient péri en combattant dans cette sanglante rencontre, où l'élite de la jeunesse tahitienne resta sur le terrain.

Nous entrâmes dans la case près de laquelle était Mary. — Les habitants nous reçurent avec affabilité, mais sans se déranger de leurs occupations.

Au milieu de l'unique pièce qui forme presque toujours la demeure d'une famille tahitienne, un jeune homme et une jeune femme étaient assis, et dépouillaient, au moyen d'une coquille tranchante, des fruits d'arbre à pain de leur enveloppe extérieure. Tous deux portaient le pareu, longue pièce d'étoffe qui s'enroule autour des reins et tombe jusqu'aux pieds; le costume de la femme était complété par une robe de mousseline blanche à larges raies bleues, en forme de peignoir et recouvrant le pareu.

Les pieds et le cou, chez les hommes comme chez les femmes, restent toujours complétement nus; mais il est rare que la tête ne porte pas quelque ornement; une branche pliée en forme de couronne, une fleur, une feuille, une tige d'herbe, un rien, deviennent entre leurs mains des objets de parure qu'ils savent disposer avec une grâce, une coquetterie, dont ils ont seuls le secret.

Jeune fille à sa toilette.

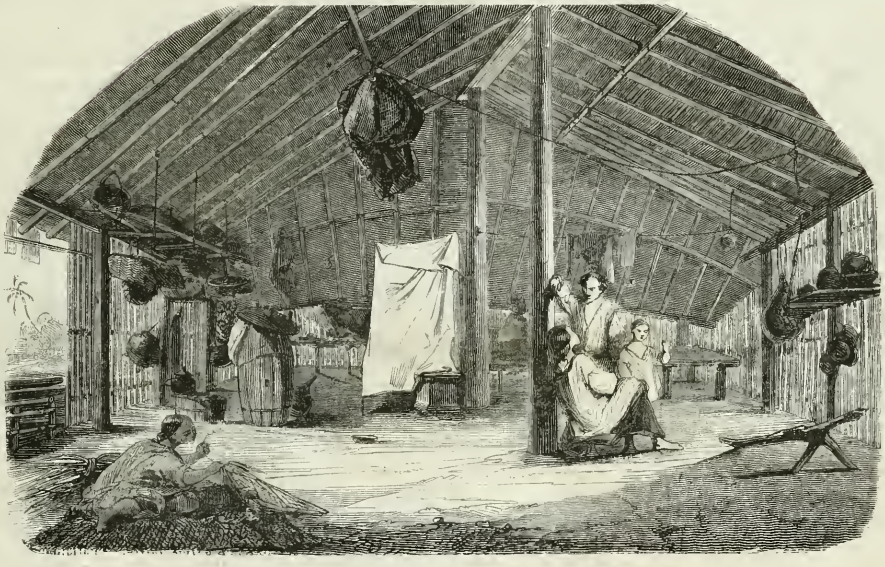

Intérieur de case à Tahiti.

Coiffure de femme.

Coiffure d'homme.

La jeune femme chez qui nous étions portait une couronne de fougère, et son mari n'avait autour de la tête qu'une simple feuille de cocotier dont l'extrémité se relevait élégamment sur le côté. — Ce dernier ne portait pas alors la chemise courte et à large col rabattu que les hommes laissent ordinairement flotter sur le pareu. Il avait toute la partie supérieure du corps découverte et un riche tatouage bleu couvrait ses reins et une partie de ses épaules.

Près de ces deux personnages, un enfant de deux ans à peine se roulait sur une natte, en mordant dans une énorme goyave, dont il se barbouillait joyeusement la face. Dès qu'il aperçut nos cigares, il jeta loin de lui le fruit qu'il savourait; puis, se tournant d'un air riant vers l'un de nous : « Avaava iti! Un peu de tabac! » Nous nous empressâmes de satisfaire ce fumeur en bas âge. Après avoir aspiré et renvoyé quelques bouffées avec autant d'aisance qu'aurait pu le faire un habitué de l'estaminet Hollandais, il offrit le cigare à sa mère, qui en usa de même, et le passa à son mari, qui le rendit enfin, mais considérablement diminué, au véritable propriétaire.

Nous fîmes une distribution de tabac, qu'on accepta sans façon; on nous offrit en échange quelques cocos, qui furent cueillis, dépouillés de leur écorce et ouverts en un clin d'œil et avec une merveilleuse dextérité.

Pendant que nous nous désaltérions, Mary rentra d'un air un peu confus, car elle était restée longtemps à sa toilette; mais aussi qu'elle était fraîche et jolie! Nous la complimentâmes. Elle rougit d'abord, et se cacha le visage dans son mouchoir de soie. Puis, prenant tout à coup son parti, elle sauta légèrement sur un lit de napé, prit la guimbarde et se mit à jouer avec fureur l'air chéri des Tahitiens : *Malbrouq s'en va-t-en guerre*, etc.

Bonne Mary! Elle ne nous a jamais quittés, elle! Quand nos soldats et nos matelots gravissaient, haletants et sous les coups de fusil, les roches escarpées de Papenoo et de Fautaua, légère comme le puaaniio des montagnes, elle courait dans la vallée et revenait avec une provision d'oranges, qu'elle lançait, en riant, à la tête de ses amis épuisés. P. B.

La République d'Andorre.

En l'an de grâce 1848, il existe un pays dont les habitants n'ont aucun fonctionnaire à rétribuer, aucun gendarme-garde champêtre ou garde forestier à craindre, aucun contingent de troupes à fournir. Son souverain, sans liste civile, dépense ses propres revenus, et peut-être au delà, pour la plus grande gloire de la peuplade dont il est le chef. Ses devoirs une fois remplis, il dépose sa dignité avec sa veste de velours, et vaque paisiblement au soin de son ménage et de ses biens, sans se douter le moins du monde qu'il marche sur les traces de la belle Nausicaa ; il grimpe sur la montagne, soigne ses troupeaux, veille à ses coupes de bois ou de fourrages, puis revient à ses foyers serrer de sa main hospitalière celle du voyageur attardé. Ce souverain, c'est don José-Picart-y-Orrit, syndic procureur général des vallées d'Andorre. Ce pays, nous venons de le nommer. Il est à nos portes ; aussi les dix-neuf vingtièmes des Français en ignorent l'existence. Le pastoral M. de Florian a oublié d'y placer ses bergères enrubannées. Alexandre Dumas, qui a cependant découvert la Méditerranée, ne nous a rien rapporté sur ce point de ses pérégrinations transpyrénéennes. Quant au touriste élégant, vrai mouton de Panurge, il croirait déroger s'il s'écartait des voies frayées, et les rives de l'Embalire sont bien loin de sa route.

Cependant, badinage à part, l'Andorre mérite d'être étudiée. Au sein des bouleversements politiques, au milieu des révolutions qui édifiaient, puis brisaient les États, elle a végété, depuis le règne de Charlemagne, à l'ombre de ses puissantes voisines, oubliée, ne craignant pas l'envie, et conservant immuablement ses institutions anté-féodales comme le palladium de son indépendance. Placé tout entier sous le versant méridional des Pyrénées et derrière les sauvages montagnes du comté de Foix, le territoire de cette petite république forme un triangle dont la base septentrionale est la frontière française depuis le port d'Auzat jusqu'au village de l'Hospitalet, tandis qu'à l'est et au sud-est, un de ses côtés s'appuie sur la Cerdagne espagnole et le pays d'Urgel, et que le troisième côté, à l'ouest, limite les petits pays catalans de Cardous et de Paillas. Tout l'intérieur de ce triangle est occupé par divers massifs de montagnes schisteuses, entrecoupées de bourrelets granitiques, revêtues de quelques forêts de pins, mais le plus souvent arides et décharnées. Deux vallées principales, descendant de la crête, se glissent entre ces massifs, se réunissent dans le même bassin, et ne forment plus vers le sud qu'un seul défilé, qui se termine enfin dans la riante plaine de la Seu-d'Urgel. De ces deux vallées, la plus occidentale commence à la crête, vers le port d'Auzat, non loin du Montcalm, cime la plus élevée de la chaîne orientale des Pyrénées, et descend presque directement au sud, traversant les territoires de Honts, la Massane et Urdino. La vallée orientale, plus importante, est celle de l'Embalire ou Balira. Elle commence dans de sauvages montagnes, voisines de celle de Framiguel, et se dirige d'abord au nord, parallèlement à la gorge de l'Ariége, dont elle est séparée par la crête des Pyrénées, qui, infléchissant ici vers le sud, fait momentanément un angle droit avec sa direction générale. Mais au bout d'une lieue, aux cabanes de Salden, la vallée tourne brusquement à l'ouest, reçoit les eaux d'une belle cascade qui tombe des hauteurs du nord, et se prolonge jusqu'au grand village de Canillo. Celui-ci, adossé à la montagne, produit un heureux effet dans le paysage, ainsi que la tour de San-Juan, qui, plus en amont, semble défendre la gorge. A Canillo commence la culture du seigle ; mais la vallée, qui dès lors se dirige en serpentant vers le sud-ouest, devient étroite et sauvage, pour ne s'ouvrir un peu qu'à Encamps, où les champs sont plus nombreux, mieux cultivés. Viennent ensuite des défilés où le sentier circule entre des haies de buis sur la rive gauche de la tortueuse Embalire. Le bassin de Caldes et d'Andorre-la-Vieille paraît enfin avec les prairies et les champs qui en tapissent le fond, les pentes peuplées de chêne vert qui les entourent, et les montagnes déchiquetées dont l'aridité fait ressortir la fraîcheur du paysage qu'elles couronnent. Caldes, bâti dans la partie orientale du bassin, est un grand village divisé en deux par l'Embalire, et auquel ses eaux sulfureuses ont acquis une certaine renommée. Andorre-la-Vieille, capitale de la république, se trouve au contraire sur les premières pentes du côté de l'ouest, après le confluent de l'Embalire avec le torrent de la vallée occidentale. Ce n'est encore qu'un bourg assez mal bâti, et dont le palais national n'a sûrement pas coûté à son architecte de grands efforts d'imagination. Après Andorre-la-Vieille et Santa-Colomba, la vallée se dirige au sud en faisant quelques sinuosités, et devient un défilé resserré et sauvage où le chemin, tracé sur la rive gauche du torrent, n'est qu'un sentier étroit surplombant souvent l'Embalire. Cette partie du trajet est vraiment effrayante, et nulle part les orateires ne sont si nombreux que sur ce périlleux sentier. On arrive ainsi à Saint-Julia, le plus animé et le plus commerçant des villages d'Andorre, à cause de son climat plus doux et de son grand voisinage de l'Espagne. En effet, une lieue et demie plus bas se trouve la frontière, près de deux maisons connues sous le nom de Molinos de Arcabell. Là finit la culture du tabac, qui, depuis Caldes, est pratiquée dans tous les terrains d'alluvion de la vallée. Le petit torrent bourbeux d'Arcabell sert de limite, et si on le franchit, on se trouve un quart d'heure après vis-à-vis d'un mozo de escuadra (gendarme), qui, la cigarette à la bouche, examine les passe-ports des voyageurs. Il faut encore de là plus d'une heure pour arriver à Ensarall, où le défilé cesse, où la vigne, dont on a vu déjà quelques ceps à Saint-Julia, couvre les pentes des montagnes abaissées, où l'olivier lui-même se hasarde, chétif et tremblant, à la faveur de quelque abri un peu plus bas. La vallée de l'Embalire s'efface dans le bassin de la Seu-d'Urgel, où la Segre, descendant de la Cerdagne, porte la fraîcheur et la fertilité. Un bon piéton peut franchir en neuf ou dix heures la distance qui sépare les cabanes de Salden de la Seu-d'Urgel.

Outre les vallées dont nous venons de parler, les Andorrans possèdent, non sans une vive opposition de la part des bergers français, les pentes orientales du comde que fait la crête des Pyrénées aux environs de Salden et le flanc méridional de la Soulane près du village de l'Hospitalet. Ils sont donc maîtres de la rive gauche de l'Ariége, depuis les environs de ce bourg jusqu'aux sources de la rivière. On suit le sentier tracé sur ces croupes herbeuses pour pénétrer de France en Andorre. Le port d'Embalire offre un passage très-facile dans la belle saison. Situé à la crête, vers le sud-ouest du fer à cheval qu'elle décrit pour embrasser la tête de la vallée de l'Ariége, il est un excellent observatoire pour examiner les systèmes environnants. Au nord-est, au dernier plan, ce sont les sauvages montagnes d'Orlu et celles de la Cerdagne française, où l'œil recherche le Canigou. Plus près, on voit le col très-déprimé de Puymorens, surmonté du ruban argenté des torrents, qui descendent dans la vallée de Card, par laquelle il conduit à Puycerda. Plus près encore, l'Ariége bondit à côté des rhododendrons et des pâturages, sortant d'un petit lac, dont on voit, au sud-est, la nappe limpide, au pied des aiguilles menaçantes de Framiguel. A l'ouest, au contraire, sont les sources de l'Embalire, les circuits de sa vallée ; et enfin au sud-ouest, on devine les plaines d'Urgel et le ciel de la Catalogne.

Le pays, que nous avons rapidement décrit, offre une population de dix mille âmes environ, répartie dans six ou sept villages. Catalane par le costume, le langage et les habitudes, elle offre cependant des mœurs plus calmes et plus hospitalières que celles des peuplades espagnoles voisines; les crimes sont rares en Andorre, et l'étranger peut y voyager en toute sécurité. Les Andorraos professent tous la religion catholique, sont très-dévots, et peuplent leurs chemins d'oratoires remplis de bas-reliefs et de bizarres décorations; le moindre enfin de bas-reliefs et de bizarres décorations; le moindre enfant s'y pique d'être un peu théologien, et les curés, d'ailleurs, s'y piquent d'être un peu théologiens, et y vivent dans la plus grande familiarité avec leurs paroissiens. Le caractère distinctif de ces montagnards est leur amour pour l'indépendance, qu'ils savent habilement conserver par les ménagements adroits qu'ils gardent avec leurs voisins : de là leurs manières fières sans arrogance, polies sans bassesse. Ils sont du reste bien sauvegardés par la pauvreté de leur pays et par les défilés qui en défendent l'entrée. Déclarés indépendants par Charlemagne, en récompense des secours qu'ils lui avaient fournis contre les Maures, alors maîtres de la Cerdagne, ils ont toujours reconnu la France pour suzeraine, sauf quelques droits réservés à l'évêque d'Urgel, qui d'ailleurs étendait et étend encore sur eux sa juridiction spirituelle. La révolution française, en détruisant les droits féodaux, brisa le lien qui les unissait à notre pays; mais, dès que ce fut possible, ils s'empressèrent de le renouer. Aujourd'hui leurs principaux magistrats viennent à Foix prêter serment entre les mains du préfet de l'Ariége, et ils payent un tribut annuel de 960 fr. à la France; mais, en revanche, ils peuvent tirer de celle-ci la France; mais, en revanche, ils peuvent tirer de celle-ci une certaine quantité de grains, sans avoir à solder aucun droit. Un conseil général, composé de vingt-quatre membres, veille sur les intérêts de ce petit État, dont le premier fonctionnaire, élu à vie, prend le nom de syndic procureur général; un second syndic lui est adjoint. La justice civile est rendue en premier ressort par les baïles (espèces de juges de paix); l'appel de leurs sentences est porté devant un juge nommé à vie, et qui doit être alternativement pris en France et en Espagne. Deux viguiers, l'un Français, l'autre Andorran, jugent les causes criminelles : le premier représente spécialement le gouvernement français.

Jusqu'à ce moment les Andorrans n'ont guère suivi que leurs coutumes, et quelques lois espagnoles interprétées tant bien que mal. Ce défaut de codification ne rend pas les procès plus fréquents ou plus longs qu'ailleurs. Il doit, du reste, en être ainsi chez un peuple dont la richesse consiste principalement en troupeaux, auxquels les montagnes, dont l'Andorre est hérissée, offrent de vastes pâturages. Le seigle, le tabac, quelques rouleaux de pins, quelques forges disséminées, voilà les faibles sources des autres revenus des Andorrans, qui sont obligés de tirer tout leur vin d'Espagne. Les rans, qui sont obligés de tirer tout leur vin d'Espagne. Les habitudes de ces montagnards sont d'une excessive simplihabitudes de ces montagnards sont d'une excessive simplicité, et la plupart couchent sur des peaux de brebis, ce qui, soit dit en passant, leur communique une exécrable odeur de suint. Les pauvres n'y sont rebutés nulle part, et je les ai vus coucher sur l'escalier et même sur la porte de la salle où, dans mon voyage en Andorre, je mangeais la tortilla (omelette plate), préparée par mademoiselle Teresela Picart, fille du jovial et excellent syndic. Il y avait là je ne sais quoi de patriarcal et de primitif, assez piquant dans notre siècle éminemment civilisé. Mais il est un chapitre sur lequel les paisiblement civilisé. Mais il est un chapitre sur lequel les paisiblement civilisés Andorrans ne plaisanteront pas; c'est celui du respect dû à leur territoire. Chacun d'eux est soldat pour le défendre et pour empêcher qu'aucune force étrangère y pénètre les armes à la main. Le commissaire que l'Espagne tient à Saintmes à la main. Le commissaire que l'Espagne tient à Saint-Julia, avec l'autorisation de l'Andorre, pour surveiller les réfugiés, ne peut lui-même opérer des arrestations que par le concours des habitants du pays. Lorsque les carlistes vaincus et poursuivis par les christinos se présentèrent à la frontière du côté d'Arcabell, les Andorrans s'y rendirent, et firent mettre bas les armes aux troupes de la reine tout aussi bien qu'à celles du prétendant. Les farouches ennemis, voyant alors qu'ils ne pouvaient plus s'égorger, descendirent bras dessus bras dessous à Saint-Julia, où le rancio (vin vieux de Roussillon et de Catalogne) ne tarda pas à opérer une fusion complète entre les partisans du-rey neto (roi absolu) et ceux de l'innocente Isabelle. Nous recommandons ce procédé en cas de quelque nouvelle collision dans la patrie du Cid Campéador.

J. M. Saint-Julien de Lau-Lusignan.

Études sur le Journalisme.

DE L'INDIFFÉRENCE DU PUBLIC EN MATIÈRE DE JOURNALISME. — DE SES CAUSES, DE SES EFFETS.

Certes, M. Cousin, ce philosophe sans secte, cet idéologue conciliant, qu'on a si vertement flagellé quand la France sentait encore son vieux sang battre dans ses artères aux seuls mots de foi et d'enthousiasme, M. Victor Cousin, dis-je, doit être aujourd'hui bien vengé de ses détracteurs. Lui seul a compris son époque. Inclinons-nous devant ce métaphysicien puriste et admirons sa prescience. L'éclectisme est partout maintenant : dans la politique, dans les arts, dans la société, dans les lettres; il règne surtout en journalisme.

Comme nous aimons peu la forme didactique, nous pouvons bien, pour une fois, nous jeter avec nos lecteurs *in medias res*, c'est-à-dire, les faire assister à un de ces dialogues entre abonnés, qui sont la comédie de tous les jours et peignent assez bien le degré d'influence dont jouit présentement ce terrible pouvoir qui s'intitule, par habitude, le quatrième de l'Etat.

La scène se passe à Paris ou en province, peu importe. La représentation a lieu principalement vers l'époque si critique et si terrifiante de ce *renouvellement* qui fait, chaque trois mois, trembler le *pouvoir* sur sa base.

Premier abonné à l'un de ses confrères. — Vous avez *les Débats*, je crois ?

Deuxième abonné. — Oui, je vais les quitter.

Premier abonné. — Ils ne vous amusent pas ?

Deuxième abonné. — Ils sont trop chers d'abord ; puis ils n'ont pas de feuilleton. J'ai envie de prendre *la Presse*.

Premier abonné. — Mais ce n'est pas la même politique. *La Presse* fait de l'opposition maintenant.

Deuxième abonné. — Croyez-vous ?

Premier abonné. — Si je le crois ! Je la reçois ! Une opposition furibonde !...

Deuxième abonné, avec flegme. — C'est possible ; mais il s'agit de lire ce fameux *Balsamo*, de M. Alexandre Dumas...

Premier abonné.—Ah ! oui... *les Mémoires d'un Médecin*, en trois cent soixante volumes. Pour moi, j'en ai déjà assez, et pourtant nous en sommes à peine au dix-septième volume.

Deuxième abonné. — Et puis *la Presse* annonce un livre de M. de Lamartine, qui lui coûte bon, — quarante mille francs pour un seul tome, — *payés d'avance!*... Cela doit être beau !

Premier abonné. — Oui, mais pour le 15 mars. D'ici là nous avons encore deux mois et demi de *Balsamo*. Quant à moi, je n'en fais ni une ni deux, et je vais prendre *le Constitutionnel*.

Troisième abonné. — Que dites-vous là, grand Dieu ! Moi, j'ai été forcé de quitter ce journal. J'avais beau le cacher : imaginez-vous que, trois fois, j'ai surpris ma fille lisant les *Mémoires d'un Enfant trouvé*.

Premier abonné. — Ceci est grave, j'en conviens. Moi, je n'ai pas de fille. Et puis, vous l'avouerai-je ? Ma femme, qui a une passion pour les beaux raisins de sa treille, et les soigne, comme vous savez, avec amour, qui les ensache et les cueille de ses propres mains, ne veut plus de *la Presse* pour ses sacs : elle trouve que le papier ne dure pas. *Le Constitutionnel* vaut mieux. Et puis, d'un numéro on peut faire quatre sacs, tandis qu'avec *la Presse* nous avons calculé qu'on n'en pouvait faire que trois.

Troisième abonné. — Et moi, je vais reprendre *le Siècle*, faute de mieux. Je retourne à mes *Mousquetaires*.

Quatrième abonné. — Ma foi ! grand bien vous fasse ! Quant à moi, je me désabonne. Passe encore pour *Vingt ans après!* Mais trente, quarante ans après, c'est trop d'*Athos* et de *Pathos !*

Les trois autres. — Que prendrez-vous ?

Quatrième abonné.—Ma foi ! je ne sais. J'ai essayé de tous, et je suis las de tous !

Chœur des trois autres. — Et moi aussi, et moi aussi ! On ne peut se passer d'un journal cependant.

Quatrième abonné. — C'est vrai ; mais je voudrais un journal qui soit... vous m'entendez...

Les trois autres. — Parfaitement.

Quatrième abonné. — Je ne tiens pas à la couleur...

Les trois autres. — Je n'y tiens guère !

Quatrième abonné. — Un journal qui soit... un peu plus varié, par exemple; où l'on ne nous raconte pas pendant six ans la même chose ; un journal qui soit... un journal enfin !

Les trois autres. — Il n'y en a pas !

Quatrième abonné. — Hélas ! non, il n'y en a pas. Aussi vais-je tout à l'heure me tirer d'embarras...

Les trois autres. — Comment cela ?

Le quatrième. — Tirer au sort.

Vieux et patients tributaires de *Constitutionnel premier*, lecteurs de la Restauration, combien vous devez tressaillir en écoutant ces entretiens et cent autres pareils que nous sténographions trop fidèlement ! Il n'est plus ce temps où la presse était une souveraine obéie, adorée, qui balançait, par la seule force de la logique et du talent, les chambres introuvables et les majorités compactes ; où le journal de MM. de Etienne et Jay, alors exhibérant de sève, depuis, hélas ! dégénéré en patriarche du Marais, aujourd'hui recrépit d'une jeunesse factice, donne le vieil OEson, cette héroï-comique personnification du ci-devant jeune homme, rendait, non des arrêts, mais des oracles pour quarante mille souscripteurs qui se seraient fait tuer en défendant les marches du bureau de la rue Montmartre, plutôt que de laisser attenter à l'organe de leur choix libre et enthousiaste; où le *Courrier français*, le *Journal du Commerce*, prédicants secondaires, avaient aussi leur peuple de lecteurs fervents et fidèles ; où les bons mots du *Figaro*, volant de bouche en bouche, tombaient comme autant de flèches acérées sur la ville qu'ils défrayaient, et sur la cour qu'ils effrayaient ; où la *Quotidienne* même avait ses soupirants et ses sédés!

Ces journaux n'étaient cependant que de petits *carrés de papier* où l'on eût pu trouver à grand'peine la matière première d'un sac pour les amateurs de chasselas ou d'une de ces *mitres* chères aux compositeurs d'imprimerie. Les feuilles du jour sont quadruples ; mais si j'affirme qu'elles ont quatre fois moins d'autorité, serai-je dans le vrai ou en deçà ? Elles ont conquis cent mille lecteurs par le bas prix et les progrès de l'éducation publique ; mais, à mesure qu'elles grandis-

saient matériellement, elles perdaient leur crédit et leur influence. Elles ont des abonnés, soit ; mais elles n'ont plus de clientèle.

Ce qu'on nomme *abonné* est aujourd'hui un bohême insaisissable qu'on recrute, il est vrai, à grand renfort de trompe, mais qui, pour un franc de rabais, pour l'annonce de quelque scandale littéraire, judiciaire ou autre, vous plante là, vous, et vos feuilletons et votre grande politique, pour aller porter au voisin ses dix francs et sa confiance. Ce qu'on nomme *succès* passe d'un journal à l'autre, comme la foule de l'Ambigu à la Gaieté ou à la Porte-Saint-Martin, selon le mélodrame à plus ou moins de tableaux qui fascine le populaire et rougit les planches du crime.

Et cet éphémère succès, si l'on savait tout ce qu'il coûte, combien est décevante cette prospérité de gros tirage et de registre matricule, quels expédients l'alimentent, et quels colosses au pied d'argile sont ces géants de la publicité nouvelle que chaque victoire sape dans leur base fragile, et qui peuvent se dire comme Cynéas ; « Encore une journée (*un renouvellement*) semblable, et nous sommes perdus ! »

Recherchons les causes de cette profonde indifférence en matière de journalisme, et nous verrons ensuite à en déterminer, à en pressentir les effets.

La première de ces causes, je n'en disconviens pas, tient à l'essence même des choses. Sous la Restauration, deux drapeaux bien tranchés divisaient le pays en deux camps ennemis, en partis irréconciliables. On était blanc ou tricolore, royaliste ou constitutionnel, absolutiste ou libéral. Avec ces deux idées, ces deux pôles, la presse, indépendamment du mérite et de l'énergie très-réelle qu'elle déployait dans la lutte, n'avait pas de peine à émouvoir, à passionner la nation.

Avec le droit divin sont tombées sans retour ces distinctions radicales. Il est reconnu que les peuples n'appartiennent plus aux monarques, que les royaumes ne sont pas la propriété des rois : la souveraineté du peuple est posée en principe. De là à l'application loyale et réelle il y a loin encore ; mais le dogme est admis : il n'est plus contesté par aucun esprit sérieux. C'est un grand pas, et, sous ce point de vue, nier la révolution de Juillet, pauvre de fruits, riche de germes, c'est n'avoir pas le coup d'œil juste.

Une nouvelle destinée s'ouvrait donc au pays ; un nouveau rôle devait commencer pour la presse. Pour garder sa suprématie, il lui fallait se transformer, faire peau neuve, marcher en avant de la foule. Un grand esprit, un grand poëte lui donnait une leçon qu'elle n'a pas comprise. Béranger cessait de chanter. La presse blâma le chansonnier et s'obstina à son refrain. Son histoire, depuis juillet 1830, se résume en trois phases distinctes.

Dès le lendemain de la victoire, le journalisme, jusqu'alors si uni, se fractionna. Les uns se jetèrent au fort de la mémorable curée qui suivit la chute d'un trône, et célébrèrent, comme de raison, les bienfaits du nouveau règne. Les autres, dès les premiers essais de ce règne, en désespérèrent, et, le condamnant sans appel, pointèrent sur lui la vieille artillerie qui leur avait si bien servi pour démolir la branche aînée.

C'était trop tôt : une convulsion, comme celle qui avait repoussé Charles X du sein de la nation, n'était pas de celles qui peuvent se répéter chaque jour. A la fièvre succède l'atonie chez les peuples, comme chez les individus. Avant de fulminer l'ostracisme contre un gouvernement né de la veille, il fallait lui donner le temps de jouer son jeu, de faire paraître au grand jour sa pensée intime, ses vues secrètes, en un mot le juger à l'œuvre. Les procès de tendance sont justement odieux: on ne condamne pas un accusé sans preuves, et c'est bien le moins qu'on accorde la même grâce à l'être moral et complexe dont le destin règle temporairement celui de trente et quelques millions d'hommes. De ses attaques peu mesurées et intempestives, la presse opposante a retiré pour unique fruit *les lois de septembre*, c'est-à-dire l'aristocratie de la pensée et le bâillon.

Ces lois sont de 1835 ; nous sommes en 1848 : il y a donc plus de douze ans qu'elles pèsent durement sur les journaux, sans que le pays légal ait fait on fasse mine de s'insurger pour les détruire, indice certain du degré d'influence qu'exerçait dès lors et qu'exerce encore la presse.

Battue sur les choses, cette puissance criarde et inintelligente s'est mise à remuer les questions de personnes. Elle a opposé puérilement M. Guizot à M. Thiers, M. Thiers à M. Guizot, et M. Molé aux deux autres. Au lieu de chercher la lumière, elle l'a décomposée, comme cet abstracteur de quintessence de *l'île volante* qui se piquait de mettre le soleil en bouteille. Elle s'est barbouillée de toutes les nuances du prisme ; elle s'est éventuée dans ses subtilités de coloriste. Or, on est bleu ou vert, blanc ou noir, blanc ou rouge ; mais le bleu indigo par opposition au violet n'a, je pense, jamais passionné personne.

Elle a attendu son salut des hommes qui représentaient ces variétés de l'arc-en-ciel, oubliant que les hommes, si éminents qu'ils soient, n'ont de valeur en politique qu'à la condition d'incarner une idée, d'être un drapeau. — Où donc sont les drapeaux maintenant ?

Ces messieurs pourtant l'avaient dit à qui voulait l'entendre avec une rare franchise ; ils ne se piquaient pas d'opposer un principe à un principe ; il s'agissait tout simplement de *jouer un air*, toujours le même, chacun prétendant, il est vrai, le jouer mieux que son voisin.

Le pays a d'abord prêté complaisamment l'oreille à ces variations : il a passé de l'un à l'autre concertant ; puis, lassé de tous, il les a renvoyés *ex æquo*, comme ces juges benins du Conservatoire, qui partagent le prix entre huit candidats, après huit auditions de la même sonate.

C'est ce qui fait que le pouvoir est demeuré et demeure aux mains du dernier exécutant, je veux dire du dernier ministre. Il a beau jouer faux, la différence n'est pas telle entre lui et ses rivaux qu'il vaille la peine de lui ôter l'archet des doigts pour le passer à un émule. Le concerto durera ce qu'il pourra : en attendant, le pays, qui avait d'abord quelque velléité de siffler, s'est ravisé, de peur de paraître applaudir et rappeler quelque autre virtuose de même force, et a préféré s'endormir.

Et voilà pourquoi l'historien du *long parlement* d'Angleterre célébrait dernièrement, pour la huitième fois, l'inauguration de ce qu'on nommera le *long ministère* de France, et cela malgré les clameurs universelles de la presse.

Deuxième et non moins grave déconvenue pour elle. Qu'a-t-elle fait alors ? Voyant que le public ne prenait plus aucune espèce de goût ni d'intérêt à toute cette gamme de nuances indécises qu'elle faisait en vain miroiter à ses yeux, elle a, pour le reconquérir, emprunté l'aide d'une puissance étrangère, et, faisant bon marché d'elle-même, elle s'est adressée à la Bibliothèque Bleue pour tenir en haleine le pays abonné, qu'elle ne savait plus émouvoir. Elle s'est donc mise à lui faire des histoires à dormir debout, remplaçant, comme la veuve Scarron, le rôt absent par un long conte. Seulement si le conte n'est pas bon, si la verve du narrateur vient à languir, il arrive un moment où les convives à jeun prennent en dégoût le hors-d'œuvre. Madame de Maintenon l'éprouvait quelquefois à ses dépens : la presse s'en aperçoit aussi.

Le roman-feuilleton, introduit dans la place, s'y est conduit à la façon de ces reîtres du moyen âge que des princes inconsidérés mandaient au secours de leurs États. Il s'est abattu sur le journal, l'a traité en pays conquis, l'a rançonné, l'a saccagé, s'est emparé de sa substance, en a dévoré une partie et empoisonné le reste.

C'est alors que le journal, pour nourrir ce terrible et famélique auxiliaire, a dû se jeter à corps perdu dans les bras de l'annonce, et lui crier : « Au secours ! je péris. Venez-moi en aide, et sauvez-moi de mon sauveur ! »

L'annonce, qui depuis longtemps tendait ses toiles d'araignée, prévoyant bien que le moucheron s'y précipiterait tôt ou tard, a accueilli le suppliant en souveraine, et lui a tenu à peu près ce langage :

« Je veux bien te nourrir, toi et ce soudard ivre que tu nommes ton défenseur, — pour un temps ; car ton lot et le sien sont de périr d'inanition. En attendant, je vous ferai une pension alimentaire ; mais tu seras à moi corps et âme ; j'entends régner seule sur tes colonnes. Il t'est défendu de louer quelqu'un ou quelque chose gratis. En revanche, tu honniras et blâmeras ce que je blâme, c'est-à-dire ce qui ne paye point. Tu aboieras aux gneux, et tu leras mentir ce proverbe insensé qui ose soutenir que pauvreté n'est point vice. »

Ainsi dit, ainsi fait. L'annonce s'est étendue sur le journal comme une lèpre. Elle lui a ravi tout d'abord la moitié de son grand format ; puis, non contente de ce domaine, elle a fait une trouée dans la rédaction et y a pris ses coudées franches. Elle a envahi les faits-Paris, l'entre-filet, le feuilleton même ; si elle respecte encore le premier-Paris, cette arche sainte vermoulue, c'est par dédain, non par scrupule.

Ainsi trois phases bien marquées dans l'histoire du journal depuis 1830, trois causes de sa décadence se déduisant l'une de l'autre : impuissance politique, folles visées littéraires, asservissement industriel.

Voilà les *causes* ; voyons maintenant les *effets*.

Il n'y a plus d'esprit public, il n'y a que des intérêts ; plus de partis, des coteries. Un scepticisme, qui n'a rien de philosophique, ronge et glace le cœur et le sang du pays. Le *que sais-je?* que proférait Montaigne après avoir tout su, est remplacé par cette formule plus simple : *à quoi bon savoir?* On se bouche les yeux, les oreilles, ou plutôt on ne daigne pas les ouvrir.

Le pays n'a plus confiance en lui-même ni en personne. Désabusé de la presse qui lui servait jadis une opinion toute faite, et n'étant pas apparemment parvenu encore à ce point intellectuel de s'en former une par lui-même, il s'en passe provisoirement, et s'accomode de la meilleure grâce du monde de cette privation, qui n'en est pas même une.

La presse, qui devait réchauffer ses meilleurs instincts, stimuler sa libre endormie, passive et comme ossifiée, lui a elle-même donné l'exemple de cette matérialisation. Elle l'a modelé à son image. Elle n'est plus maintenant qu'un groupe de spéculations privées et ennemies : la nation le sait et ne s'en émeut guère. Que lui importe! Elle n'attend pas sa vie morale de la presse.

Jadis, rien n'était plus commun que d'entendre les politiques de village ou autres s'horripiler à la lecture d'une feuille adverse, frapper du poing sur la table et décerner aux journalistes pris en masse l'épithète de *scélérats*. — C'était le bon temps! — Le journalisme ne soulève plus autour de lui ni passions, ni haine, ni amour. On ne daigne plus en médire. On le lit comme un nouvelliste, comme l'almanach de chaque jour ; pour ses feuilletons, s'ils divertissent. Ce n'est plus un ami, un conseiller, un guide, mais un amuseur subalterne. On l'accepte, on le prend pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire à cinquante pour cent de rabais.

Si la conscience publique, si l'honneur national font mine de s'éveiller en ce moment, on peut affirmer hardiment que la presse n'y est pour rien. La lameuse question des *quoique* ou *parce que* trouve ici son application. Depuis tantôt dix ans, la presse crie au voleur, à la vénalité, à la corruption. La foule reste calme, et il faut qu'à la fin ce soient les coupables eux-mêmes qui, poussés par le doigt de Dieu, se trahissent pour donner quelque ombre de créance aux dénonciations de la presse.

Et maintenant que le scandale est passé à l'ordre du jour, que chaque mois, chaque semaine, chaque matin, apporte son contingent honteux de malversations et de crimes, la presse réussit-elle mieux à saper ce frêle ministère déjà replâtré quatre fois, dont ses divergences unanimes poursuivent le renversement depuis huit ans au nom de l'honneur, de la nationalité, de la moralité publiques? — Non, ce faible pouvoir continue de trôner, et répond aux accusations de tous genres qui pèsent sur sa tête par une majorité plus compacte et plus une que celle de la session dernière.

Etrange anomalie! dira-t-on. Faut-il croire que le pays soit gangrené ? Ne lui faisons pas cette injure. Il s'est endormi, mais non point corrompu, comme on le prétend, sur la pente du matérialisme, sur l'oreiller des jouissances et des appétits égoïstes. Il n'est qu'engourdi, et la presse, qui n'a point su le préserver de cette funeste somnolence, ne saurait hâter son réveil.

Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas un lecteur si naïf qui ne sache à quoi s'en tenir sur le mobile secret de ces attaques furieuses dirigées, non par la conscience contre l'ennemi du bien public, mais par l'ambition, la vanité déçues contre un heureux compétiteur. Parce que l'opinion, s'il y en avait une, ne trouverait pas un organe sincère, pas un écho fidèle !

Non, certes, qu'il n'y ait dans la presse des hommes honorables et convaincus, mais parce que la constitution du journalisme s'y oppose.

C'est ce qu'il me serait facile de prouver, si, prenant à partie les journaux un à un, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, j'avais la liberté de montrer chacun d'eux en proie à des nécessités, à des calculs de position qui ne lui permettent pas de traduire sincèrement l'opinion des gens loyaux et éclairés, et non pas même la sienne propre. Je ferais voir comment il ne peut sortir d'eux qu'une vérité de convention, une moralité relative, toute subordonnée à des questions de ménage, de stratégie ou de personnes, et en vertu de quelle loi le plus intègre ne saurait rejeter de lui cet alliage d'intérêts cachés et mesquins, d'aberrations et de mensonges. Il serait, par exemple, curieux et édifiant de contempler celui-ci, propriété indivise entre un fermier d'annonces, un homme politique et un financier ; cet autre, compromis de trois nuances hostiles qui sont venues à regret, dans ce dernier refuge, s'acculer, mais non pas se fondre ; ce troisième, grand spéculateur, forcé, par ses doctrines récentes, de flétrir la spéculation, base du système actuel ;

Il me semble en lui voir le diable
Que Dieu force à louer ses saints ;

et tous prônant tout haut ce qu'ils blâment tout bas, ou dénigrant ce qu'ils envient.

Nous vous dérouterons un jour, s'il plaît à Dieu, cette belle lanterne magique.

Assez pour le moment sur ce triste sujet. La presse s'est renouvelée matériellement, mais elle attend encore sa réforme morale. Si certains diagnostics ne nous abusent pas, l'heure n'est pas fort éloignée où une voix plus digne enseignera au pays, qui l'écoutera cette fois, ses devoirs et sa tâche ; mais cette mission veut des hommes nouveaux et purs : elle n'appartient point au vieux journalisme, qui a sacrifié aux autels qu'il veut renverser aujourd'hui, et qui, ayant voulu régner par la foule aveugle et l'argent, doit fatalement succomber dans l'abandon et par l'argent.

Ceci n'est, au surplus, qu'une introduction. Dans cette suite d'études, nous promènerons le scalpel de l'anatomiste sur tous les membres de ce vieux corps débile et vicié dont la dissolution commence, à en juger par les miasmes délétères qui s'en dégagent.

UN UTOPISTE.

Le Moyen Age et la Renaissance.

Le *moyen âge* et la *renaissance!* Ces deux mots, dont on a tant abusé depuis vingt années, sont souvent employés dans des sens différents, c'est-à-dire ils ne désignent pas toujours les mêmes périodes. Chaque fois qu'on s'en sert, il est donc nécessaire d'expliquer tout d'abord quelle signification on prétend leur donner. Pour M. Paul Lacroix, le savant directeur littéraire du magnifique ouvrage qui se publie actuellement à Paris sous ce titre : *le Moyen Age et la Renaissance*, ces mots désignent tout l'espace de temps compris entre le dixième et le dix-septième siècle, et, dans son opinion, ils ne seront obscurs ni amphibologiques pour personne, lorsqu'il les appliquera à une histoire des mœurs et des usages, des sciences et des lettres, des arts et en particulier des beaux-arts, durant cet intervalle de six cents ans.

Le *Moyen Age et la Renaissance* ne contiendra pas l'histoire politique des onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, mais seulement leur histoire intellectuelle et morale. Il se divisera en quatre parties principales qui se relieront l'une à l'autre et s'interpréteront mutuellement : mœurs, sciences, lettres et arts. Toutefois ces quatre grandes divisions seront précédées d'une introduction historique destinée à présenter d'une part les faits historiques généraux, dans leur rapport avec les mœurs et les usages des nations, et d'autre part les transformations successives de l'état des personnes en Europe.

Analyser ou apprécier un livre qui commence à peine de paraître est chose impossible. Nous n'avons entre les mains que douze livraisons du *Moyen Age et la Renaissance*, et il y en aura deux cent cinquante. Aussi, pour donner d'avance une idée de cette importante publication dont nous nous réservons de juger plus tard et l'ensemble et les détails, sommes-nous obligé d'emprunter à M. Paul Lacroix l'exposé sommaire qu'il en a fait dans son avant-propos.

La première partie sera consacrée à l'histoire particulière des mœurs, et cette histoire se classe d'elle-même dans trois catégories distinctes : les mœurs religieuses, les mœurs publiques et les mœurs privées.

« Introduisons-nous d'abord, dit M. Paul Lacroix, à la cour des évêques et des hauts suzerains de l'Église ; pénétrons dans les cloîtres, dans les cellules, dans les ermitages ; assistons aux cérémonies du culte, aux processions, aux pèlerinages ; étudions la liturgie et même la théologie scolastique ; interrogeons les ordres monastiques, leurs règles, leurs caractères, leurs vertus et leurs vices ; ne dédaignons pas les superstitions et les croyances populaires, parfois si touchantes et si poétiques, toujours si bizarres et si naïves. Enfin constatons à chaque instant la profonde perturbation que jetèrent dans les mœurs religieuses deux grandes crises sociales d'une nature bien opposée : les croisades au moyen âge et la réforme à la renaissance.

« Les mœurs publiques furent également bouleversées par les croisades et la réforme, qui remplissent en quelque sorte le moyen âge et la renaissance. Les croisades ouvrent le champ

à la chevalerie; la réforme, aux idées, à l'intelligence humaine. C'est la chevalerie qui rayonne dans tout le moyen âge; c'est la chevalerie qui répond aux plus généreux sentiments ou qui leur fait appel; c'est la chevalerie qui proclame ce principe fécond en grandes choses, *noblesse oblige*, et qui instruit les nobles à *bien faire*. Voyons quels sont les *bienfaits* des nobles; suivons ces nobles dans leurs châteaux, où ils reçoivent les hommages et les redevances de leurs vassaux; suivons-les chez leurs suzerains, chez les princes et chez les rois, auxquels ils rendent le service féodal; suivons-les dans les camps, dans les expéditions aventureuses, lorsqu'ils se sont mis à la tête d'hommes d'armes et de milices qui marchent sous leur bannière ou leur pennon : ici, des combats de géants, des batailles de démons; et partout, au milieu du sang et du carnage, la stricte observance des lois de la chevalerie; là, des tournois, des pas d'armes, des joutes, des duels : toujours, en paix comme en guerre, le son des trompettes, l'éclat des blasons, le bruit des armures. Que de spectacles imposants et magnifiques! trêves de Dieu, combats judiciaires, fêtes et pompes, festins et galas, cours plénières! La noblesse et la chevalerie sont comme les enchanteresses de ces époques merveilleuses qui parlent si vivement à l'imagination.

« Puis, aux mœurs publiques des classes nobles, opposons les mœurs publiques des classes inférieures, surtout dans les villes : ce sont les bourgeois et les marchands, qui s'associent en communes, en corporations, en confréries; marchands et bourgeois ont aussi leurs priviléges, leurs droits et leur hiérarchie féodale: dans les cérémonies, entrées de rois et de reines, processions et *montres* solennelles; tel corps d'état a sa place marquée avant l'autre, suivant l'habitude et la tradition; dans les corporations, l'apprenti n'arrive que par degrés à passer maître; ces corporations réglementent le commerce ou plutôt la marchandise, et la sauvent des effets désastreux de la concurrence aveugle, de la mauvaise main-d'œuvre et du capital accumulé sur une seule tête. Si les nobles sont seigneurs dans leurs terres, les bourgeois sont seigneurs dans leurs cités : ils administrent la police et la justice; ils font la guerre aux malfaiteurs et aux vagabonds; car les villes du Moyen Age ont une certaine partie de leur population reléguée dans un quartier spécial et soumise à des lois exceptionnelles : les prostituées et les ribauds dans leurs clapiers; les juifs dans leur juiverie; les truands, gueux et bohémiens, dans leurs cours des miracles.

« Les mœurs de la vie privée ne sont pas moins curieuses à décrire : il faut les aller observer dans les châteaux, dans les villes et dans les campagnes, c'est-à-dire chez les nobles, chez les bourgeois et chez les *rustiques*. Dans les châteaux, c'est une imitation plus ou moins brillante de la vie des cours princières ou royales, c'est une espèce de royauté qui s'entoure de cérémonial et d'étiquette; le seigneur, comte, baron ou simple sire, a ses gens d'armes, ses écuyers, ses pages, son chapelain; du haut de son donjon, il est toujours prêt à s'élancer comme un aigle de son aire; il se fait craindre par ses ennemis, respecter par ses sujets, aimer par ses serviteurs; il se met tour à tour en guerre, en chasse et en fête. Dans les villes, bourgeois et marchands vivent renfermés, silencieusement, obscurément, au milieu de leur famille; ils ne s'occupent que de leur négoce, ils n'aspirent qu'à grossir leur patrimoine et leurs rentes, à devenir les bienfaiteurs de leur paroisse, et à faire une bonne mort qui assure la place de leur corps dans le charnier de quelque église ou couvent, comme la place de leur âme dans le paradis. Dans les campagnes, les *rustiques* seraient heureux de leur existence laborieuse et dépendante, si la corvée, la guerre, et surtout la guerre civile, ne venaient pas les troubler sans cesse au sein de leur repos. Quant à la vie des femmes, elle est presque partout séparée de celle des hommes; elle se concentre dans les soins du ménage, dans l'éducation des enfants, dans l'intérieur de la famille; elle se passe à l'ombre, si l'on peut lui appliquer cette expression, excepté quand les fêtes publiques lui fournissent une rare occasion de paraître au grand jour,

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.
Grande lettre E aux armes de la nation d'Allemagne et aux chiffres et armes d'un procureur nouvellement élu (1490), d'après un dessin à la plume tiré du registre 1er, page 197 des Conclusions allemandes. (Archives de l'Université.)

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.
Charlemagne, empereur, tenant d'une main le globe et de l'autre le glaive de justice, d'après une miniature des registres de l'Université. (Archives de l'Université.)

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.
Gondole vénitienne, tirée de la grande procession dudoge, a Venise, planche in-folio attribuée à Jost Ammon, publiée à Francfort en 1597.

La galanterie ne se montre guère que dans les cours, et encore n'est-elle qu'un respectueux témoignage d'admiration et de dévouement à l'égard du sexe qui fait de l'amour l'aiguillon de la bravoure et des vertus chevaleresques.

« En retraçant les détails si variés et si pittoresques de la vie de nos ancêtres, nous aurons à raconter leurs divertissements, leurs jeux, leurs exercices; nous nous arrêterons avec complaisance sur la chasse, vénerie et fauconnerie, la plus chère occupation de la noblesse, lorsqu'on ne guerroyait pas. Nous ne laisserons pas de côté ce qui concerne la nourriture, et ce ne sera pas le chapitre le moins intéressant de cet ouvrage.

« Mais on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs des peuples au Moyen Age et à la Renaissance, si l'on ne connaissait pas l'état des sciences, des lettres et des arts durant ces deux périodes de temps; nous devons faire l'histoire chronologique et comparée de chaque science, de chaque branche de la littérature, de chacun des beaux-arts en particulier.

« Les sciences philosophiques nous mèneront à l'examen de la scolastique, à la description des universités et des écoles, à la peinture de la vie turbulente des écoliers; les sciences mathématiques aboutiront aux sciences occultes; l'astronomie tient à l'astrologie comme la chimie à l'alchimie; les découvertes et les inventions surabondent dans ces temps d'efforts intellectuels : si l'on ne trouve pas le grand œuvre, si l'esprit se perd dans les erreurs de la démonologie, on invente le feu grégeois et la poudre à canon. L'art militaire doit à ces deux merveilleux secrets une métamorphose à peu près complète, comme l'art nautique doit son extension à la boussole. On verra combien la navigation influe sur les sciences géographiques et astronomiques, sur le commerce, sur les arts en général; toutes les sciences ainsi que tous les arts appelleront notre attention sur leur origine et sur leurs progrès, notamment la médecine et la chirurgie : celle-ci fort ingénieuse et très-expérimentée avant la découverte de la circulation du sang, avant l'étude avouée de l'anatomie pratique; celle-là tout empirique, et néanmoins s'attaquant en face aux épidémies, aux pestes, aux lèpres, qui décimaient la population et qui couvraient l'Europe de ladreries, d'hôpitaux et de fondations de bienfaisance.

« L'histoire des littératures au Moyen Age et à la Renaissance fournirait à elle seule le sujet d'un ouvrage immense : le plus difficile de notre tâche sera donc de savoir nous borner et de savoir choisir. La formation des langues nationales pour la France et pour les différents pays de l'Europe ne remonte pas au delà du onzième siècle; alors les poëtes commencent à façonner ces langues naissantes; les troubadours dans le Midi, les bardes et les trouvères dans le Nord : c'est l'époque des longs romans de guerre et d'amour, des épopées de chevalerie et de croisades. De ces romans à la chronique et de la chronique à l'histoire, il n'y a que quelques transitions d'époque et de goût littéraire. Les jongleurs, à l'instar des rapsodes de la Grèce homérique, s'en vont de château en château, de ville en ville, de foire en foire, colportant des récits romanesques, des fabliaux, des lais et des chansons. Les esprits les plus éclairés se prennent de passion pour les lettres et pour l'art de *bien dire*: les *Puys* et les *Chambres de rhétorique*, qui sont le germe des académies, se fondent et s'illustrent. La poésie, dans chaque littérature, est déjà digne de sa noble mission, et compte déjà des œuvres remarquables, lorsque l'art oratoire, celui de la chaire comme celui du barreau, bégaye encore, et ne prête à ses inspirations qu'une forme triviale ou ampoulée. C'est le théâtre qui doit créer l'art oratoire, le théâtre, dont les premiers essais sont aussi des bégayements, et qui se traîne d'abord grossièrement entre les oripeaux des mystères et des farces; le théâtre, qui parlera bientôt aux esprits et aux cœurs autant qu'aux yeux.

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.
Jongleurs sur une place publique, d'après une miniature du manuscrit de Guarin de Lohérane.
(Bibliothèque de l'Arsenal, nº 181.)

H. SOLTAU, DEL. A. LISSON, LXC.

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.
Scène de torture. Supplice de la corde. (Cabinet des Estampes, Bibliothèque royale. Vieux maîtres en bois, tome IV, fº 112.)

« Quel est le livre qui nous ait jusqu'à présent offert l'histoire et la représentation des beaux-arts? Est-il une encyclopédie qui nous apprenne ce que furent l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramique, la métallurgie, etc., pendant six siècles auxquels nous devons nos admirables monuments et les richesses de nos musées? Ce sont les musées, ce sont les monuments eux-mêmes qui nous montrent ce que les beaux-arts ont été au Moyen Age et à la Renaissance. Il n'y a pas de livre sur ce magnifique sujet, qui est comme éparpillé dans une foule de livres. Nous allons passer en revue les beaux-arts à partir du onzième siècle: l'architecture religieuse, élevant des églises, des abbayes et des *charniers*; l'architecture civile, construisant des hôtels et des maisons; l'architecture militaire, fortifiant des châteaux et des villes; la sculpture, ornant et complétant tous les arts par ses ouvrages en terre, en pierre, en marbre, en bronze, en bois, en ivoire, etc.; la peinture, commençant par la mosaïque et les émaux, concourant à la décoration des édifices par les vitraux peints et par les fresques, *historiant* des manuscrits, avant d'arriver à sa plus haute expression : l'art des Giotto et des Raphaël, des Schoengauer et des Albert Durer; la gravure sur pierre et sur métal, à laquelle il faut rattacher la gravure en médailles et la glyptique; la gravure, qui procède des arts du dessin, et qui, après s'être essayée à *tailler* des cartes à jouer et à buriner des nielles d'orfévrerie, évoque tout à coup cette invention sublime, mère de la Réforme et de la Renaissance, l'imprimerie. »

Ce beau livre, dont M. Paul Lacroix a si bien résumé le plan, devait nécessairement être une œuvre collective. Un seul homme, si intelligent et si savant qu'il fût, osât-il l'entreprendre, ne vivrait pas assez longtemps pour le terminer. Jamais peut-être la théorie de la division du travail en reçut une application plus utile. M. Paul Lacroix a donc distribué le travail entre les mains les plus capables de le faire, et il a eu égard, dans cette distribution, aux aptitudes, aux connaissances spéciales, aux œuvres littéraires de ses collaborateurs; il s'est réservé seulement, outre certains sujets qu'il était mieux que personne en état de traiter, la direction suprême de cette gigantesque entreprise, comme il l'appelle avec raison. Et nous ne doutons pas, quant à nous, qu'il ne la continue et ne l'achève ainsi qu'il l'a commencée, de manière à

satisfaire les nombreux amateurs de *bons* et *beaux* livres qui ne peuvent manquer de s'intéresser à son succès.

Si nous en croyons nos espérances, le *Moyen Age* et la *Renaissance* ne sera pas seulement un *bon* livre, ce sera aussi un *beau* livre, le *plus beau* sinon le meilleur, qui ait été publié jusqu'à ce jour. Il se compose en effet de deux parties bien distinctes, qui pourtant se confondent, se commentent et se complètent l'une par l'autre, la partie littéraire ou le texte, la partie artistique ou l'illustration. M. Ferdinand Seré est le directeur de la partie artistique, qui ne sera pas moins importante que la partie littéraire. Les gravures du *Moyen Age et la Renaissance* exigeront autant de recherches que le texte même.

Les *illustrations* du *Moyen Age et la Renaissance* seront variées. Elles se composeront uniquement de *fac simile*, mais ces reproductions exactes de gravures sur bois, de dessins originaux, de miniatures, de tableaux, de tapisseries, de bas-reliefs, de sculptures, etc., seront tantôt sur bois, tantôt sur acier, tantôt en couleur et en or et en argent. Ce sont des milliers de manuscrits à miniatures et de livres à figures qui fourniront ces *fac-simile* gravés ou peints; ce sont les principaux musées et les principales bibliothèques de l'Europe que M. F. Seré mettra à contribution; ce sont les plus célèbres collections particulières qui l'appellent et qui lui ouvrent leurs portes. Le nombre des matériaux est aussi prodigieux que varié; mais le choix n'en est, par cela même, que plus difficile, malgré les deux cent cinquante planches miniatures représentant plus de mille deux cents objets, malgré les deux cent cinquante grandes gravures sur bois, malgré les huit cents gravures de moindre dimension, qui doivent concourir à l'utilité comme à l'ornement du livre. Parmi les musées et les bibliothèques de France où il a déjà fait une ample récolte de croquis, nous citerons seulement le musée du Louvre, le musée Dusommerard, le musée d'artillerie, etc.; la Bibliothèque du roi, ses manuscrits surtout, son cabinet d'Antiques et son cabinet d'Estampes; les bibliothèques Mazarine, de Sainte-Geneviève, de l'Arsenal, etc. A l'étranger, il a exploré ou fait explorer les grandes collections de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie. Un grand nombre de dessins renverront à des originaux conservés à Bruges, à Gand, à Anvers, à Luxembourg, à Nuremberg, à Munich, à Prague, à Vienne, à Pavie, à Florence, à Rome, à Naples, à Madrid, etc. Enfin, parmi les collections particulières de Paris seulement, qui lui ont fourni ou qui lui fourniront des documents précieux, nous nous bornerons à mentionner celle de M. Sauvageot, la plus riche de toutes en menus objets de curiosité, de verrerie et d'orfèvrerie; celles de madame la baronne de Rothschild et de M. Quedeville, les plus remarquables en tableaux gothiques, qui peuvent rivaliser avec la collection des frères Boisserée de Munich; celles de M. le duc de Luynes et de M. le comte Pourtalès, où l'on rencontre quelques chefs-d'œuvre du moyen âge et de la renaissance, égarés parmi les vases grecs, les pierres gravées et les médailles antiques; celle de M. Préaux, qui ne renferme que des émaux et des poteries; celles de M. le comte de l'Escalopier, de M. de Bruges, etc.

Nous empruntons aux douze premières livraisons du *Moyen Age et la Renaissance* (1) les cinq dessins sur bois qui illustrent cet article; ils suffiront pour prouver avec quelle fidélité M. Soltan, chargé seul de ce travail, imite les originaux authentiques qu'il copie, avec quel soin M. Bisson, graveur spécial d'archéologie, grave ces remarquables *fac simile*. Malheureusement pour les éditeurs, nous ne pouvons que louer les *peintures miniatures* si admirablement exécutées d'après les nouveaux procédés de MM. Engelmann et Graf, par MM. Blanke, Colette, Giniez, Moulin, Schmesse'e et Walter, les plus habiles en ce genre de peinture, qui permet d'imiter non-seulement la couleur, mais encore les métaux à reflets, l'or, l'argent, le cuivre, le bronze, l'acier et le plomb, selon la matière et la nature des objets représentés. Rien de plus curieux et de plus beau n'avait encore été fait en ce genre. Ajoutons seulement que certaines planches nécessitent souvent plus de vingt tirages successifs.

Nous reparlerons plus d'une fois du *Moyen Age et la Renaissance*, qui a sa place marquée non-seulement dans tout s les bibliothèques publiques de la France et de l'étranger, mais dans un grand nombre de bibliothèques privées. Du reste, le succès n'a pas été douteux un seul instant. Il est grand et complètement mérité. Les noms et les antécédents des directeurs littéraire et artistique de cette magnifique publication nous sont un sûr garant qu'elle tiendra tout ce qu'elle promet, et à en juger par les douze livraisons que nous avons sous les yeux,— et qui renferment la *Marine*, par M. Jal; les *Juifs*, par M. Depping; les *Romans*, par M. Paulin Paris; les *Manuscrits*, par M. Champollion-Figeac; les *Cartes à jouer*, par M. Paul Lacroix; *Universités, Collèges, Ecoliers*, par M. Vallet de Viriville, — le *Moyen Age et la Renaissance*, imprimé par Lacrampe, sera un des plus beaux ouvrages que la France pourra s'enorgueillir d'avoir publiés.

(1) Histoire et description des mœurs et usages, du commerce et de l'industrie, des sciences, des arts, des littératures et des beaux-arts en Europe; texte entièrement inédit; publié sous la direction littéraire de M. Paul Lacroix et sous la direction artistique de M. Ferdinand Serré. 250 livraisons à 1 fr. 25 c.

Bulletin bibliographique

Etudes d'Economie politique et de statistique; par M. L. Wolowski. 1 vol. in-8. — Paris, 1848. *Guillaumin.* 7 fr. 50 c.

« Il ne s'agit pas seulement d'empêcher la faim, disait Hegel, dans sa *Philosophie du Droit*, il faut étendre sa vue plus loin, et songer qu'autrement aucun peuple ne peut s'élever. » Ces paroles de Hegel résument la pensée dominante des *Études d'Économie politique et de statistique* que vient de publier le professeur de législation industrielle au Conservatoire des arts et métiers de Paris, études qui ont pour point de départ et pour principal objet la situation actuelle de la Belgique et les rapports commerciaux entre la Belgique et la France, mais dans lesquelles M. Wolowski a cependant traité d'une manière générale les questions qui s'y trouvent abordées.

Ces *Etudes*, publiées en partie à des époques différentes, mais émanées de la même pensée et se reliant entre elles, sont au nombre de six, et précédées d'une introduction.

Dans l'introduction, M. Wolowski expose, apprécie et commente certaines mesures prises récemment par le gouvernement belge, et qui font, dit-il, honneur à son esprit libéral et progressif; il s'attache à démontrer, par des faits divers, que les idées de saine économie politique paraissent devoir guider le ministère auquel sont confiées en ce moment les destinées de la Belgique. La saine économie politique, selon M. Wolowski, c'est surtout celle qui proclame la doctrine des *free traders*, doctrine que, depuis plusieurs années, il ne cesse de *prêcher*, qu'il nous permette ce mot, à Paris comme à Bruxelles, dans sa chaire comme dans ses écrits, avec un talent égal à son zèle. Toutefois, il ne croit pas aux transformations soudaines, violentes; il ne les désire même pas. Sa foi dans le principe de la liberté commerciale est entière; mais il distingue le mode d'application du principe lui-même; il demande que l'on marque l'époque où ce principe devra être établi; il veut un abaissement gradué des tarifs, afin que les industries engagées dans une mauvaise voie ne soient pas victimes d'un trop brusque changement. Tel est l'esprit sage, modéré, conciliant de ce nouvel ouvrage d'un des champions les plus résolus, les plus ardents et les plus habiles du *free-trade*.

La première *Étude* a pour titre : *Lettres sur la Belgique*. Ces lettres, au nombre de quatre, ont été adressées à M. Chambolle et publiées dans *le Siècle*; elles traitent des Flandres et du paupérisme. Les intéressantes recherches auxquelles M. Wolowski s'est livré sur ce triste sujet lui ont donné la conviction qu'à un mal complexe il fallait des remèdes variés, mis en œuvre simultanément. Dans son opinion, la question, envisagée sous l'aspect des intérêts matériels, est industrielle, agricole et commerciale; mais l'agriculture, l'industrie et le commerce, quelque soin que l'on prenne d'en perfectionner la marche, d'en varier les résultats, seront impuissants contre le paupérisme, si l'on néglige l'homme. Aux remèdes matériels, il faut de toute nécessité joindre les remèdes moraux. Pour changer la situation des Flandres, dont M. Wolowski a fait un si affligeant et si effrayant tableau, la Belgique devra donc agir autant contre la misère morale que contre la misère physique, préparer par l'éducation une génération plus forte, plus éclairée. La quatrième de ces lettres est datée de Lille, et la fin, consacrée à cette ville, révèle des « faits tellement lamentables, que, dans un pays tel que la France, dit M. Wolowski en terminant, il devrait suffire de les signaler pour empêcher qu'ils ne se renouvellent. » Nous n'en citerons que deux, qui n'ont pas besoin de commenta res : « Nous vîmes une cave de huit sous par semaine, occupée par un homme veuf, avec trois enfants. A part un grabat et un pot fêlé, on n'y trouvait rien, et les voisins qui nous avaient entr'ouvert la porte disaient, en riant d'une façon sinistre : — Il ne craint pas les voleurs! » « Dans une quatrième cave, un filtier, revenu du travail, était assis sur une mauvaise chaise, les yeux ternes, les bras pendants, avec une résignation indolente et muette. Quatre enfants l'entouraient; un cinquième, maigre et chétif, était suspendu au sein de sa femme; il avait vingt et un mois, et, comme je demandais à celle-ci pourquoi elle le nourrissait aussi longtemps : — Mon bon monsieur, me dit-elle, il trouve la au moins quelque chose, et je ne sais pas si j'aurai toujours du pain à lui donner. »

Si nous cherchions bien autour de nous, dans la capitale même de la France, n'y trouverions-nous pas de pareilles misères? Quand donc les gouvernements absolus ou constitutionnels, au lieu de travailler uniquement à leur conservation personnelle, daigneront-ils enfin s'occuper de l'amélioration physique, intellectuelle et morale des classes les plus nombreuses et les plus pauvres? Il est pourtant bien temps d'y songer!

La deuxième étude se compose de trois articles, publiés dans le *Journal des Économistes*, sur l'*exposition industrielle* et l'*exposition agricole* de Bruxelles. La troisième comprend deux lettres adressées par M. Wolowski à M. de Lamartine sur le commerce des grains; la quatrième a pour sujet : *De l'union douanière entre la France et la Belgique*; enfin, la sixième et dernière, la plus courte, traite de la *statistique*. La plus longue et la plus importante, celle qui donne son cachet à cette publication, est, sans contredit, la cinquième, exclusivement consacrée à la *liberté commerciale*, dont, selon M. Wolowski, les principes ont été étrangement défigurés par les adversaires systématiques de tout progrès des relations commerciales. « J'ai essayé, dit-il, de rétablir les données véritables en abordant les points les plus essentiels et les plus délicats de la question. J'ai successivement examiné les objections tirées de la prétendue importation des idées anglaises, et des résultats produits par les traités de Méthuen et de 1786, en faisant ressortir l'exemple vivant de la Suisse, dont l'industrie grandit et prospère sous l'empire de la liberté des échanges. J'ai étudié l'influence qu'exerce ce principe sur la distribution des richesses, ainsi que les rapports qui existent entre la liberté commerciale et les intérêts de l'agriculture. Les contradictions des protectionnistes, les résultats du régime protecteur et ceux du système de la liberté des échanges, enfin, la situation des ouvriers, ont fourni la matière de mes discours au congrès des économistes, présidé avec tant de fermeté et de distinction par M. Charles de Brouckère. »

Ces *Etudes* nous font vivement désirer que M. Wolowski, dont les publications précédentes n'ont pas eu l'importance d'un livre, se décide enfin à aborder et à traiter *ex professo*, dans un ouvrage destiné au public, quelques-unes de ces grandes questions d'économie politique qu'il étudie depuis plusieurs années, pour l'instruction particulière des nombreux auditeurs de son cours de législation industrielle au Conservatoire des arts et métiers.

Contes et Nouvelles; par M. P. Grolier. 1 vol. in-18. — Paris, 1848. *Imprimeurs unis.*

M. P. Grolier ne s'était fait connaître jusqu'alors dans le monde littéraire que par sa traduction d'*Astoria*, cette intéressante relation des *Voyages au delà des montagnes Rocheuses*, qui survivra à tous les autres ouvrages de Washington Irving. Le petit volume des *Contes et Nouvelles* qu'il vient de publier, — son premier livre, — est un heureux début, digne des éloges les plus complets, des encouragements les plus sincères. Nous l'avons lu tout entier avec un vif plaisir; il révèle de grandes et solides qualités. M. Grolier y a fait preuve d'esprit, de sensibilité, d'imagination et de goût. En outre, sous le faux prétexte de corriger ses lecteurs, il n'outrage pas la morale en leur analysant des vices odieux qu'ils n'avaient peut-être pas le malheur de connaître; enfin, il écrit toujours en français, talent qui devient de plus en plus rare, et qu'il importe de signaler lorsque par hasard on le découvre. Il a ce style simple dont les grands écrivains possèdent seuls le secret, ignoré, hélas! de tant d'auteurs modernes. Nous ne lui ferons qu'un seul reproche,—après avoir protesté cependant contre l'opinion qu'il exprime, par un de ses personnages, sur Jean-Jacques Rousseau : — il est un peu trop sobre de développements. Si agréables qu'elles soient, quelques-unes de ses nouvelles gagneraient à être plus longues. Sans doute le plaisir qu'elles nous ont causé nous les a fait trouver trop courtes; mais, en ne tenant pas compte de cette impression, qui sera partagée par tous ses lecteurs, nous n'en doutons pas, nous persistons à penser que le *Divorce* en 1808, par exemple, eût demandé, pour être suffisamment complet, plus de la moitié de ce volume, auquel il n'a pris que cinquante pages.

Les *Nouvelles* sont au nombre de dix. Le *Voyage en steamer* n'a que six pages, et n'est que la paraphrase de cette pensée : « La nature, voilà ce qui est toujours grand et toujours beau. » Deux, l'*Histoire d'un Faillisse* et *Daniel Boone*, sont traduites de l'anglais, la première de Dickens, la deuxième de Washington Irving. *Un Mois à Vichy* est plutôt une dissertation sur ces fameuses eaux qu'une nouvelle. Enfin, *Fratelino* et *la Vierge de Salency* n'ont qu'une importance secondaire, et *le Couple heureux* rappelle trop *Caleb Williams* et ses nombreuses imitations. Restent donc les trois morceaux capitaux de ce recueil, que personne ne regrettera pourtant d'avoir lu en entier : *Un repli du cœur*, *Livre de Prières* et *un Divorce* en 1808, qui nous semblent justifier complétement les éloges que nous croyons devoir faire du talent fin, naturel, distingué, moral et vrai de M. Grolier.

Voyage médical dans l'Afrique septentrionale, ou de l'Ophthalmologie considérée dans ses rapports avec les différentes races; par M. le docteur S. Furnari. 1 vol. in-8. — Paris, *Baillière.*

Le *Voyage médical dans l'Afrique du Nord* est le résultat d'une mission scientifique donnée à son auteur par le gouvernement français. Il a pour but de détruire ou du moins d'atténuer par des preuves de fait certaines allégations exagérées et trop longtemps reproduites par le parti opposé à la colonisation de l'Algérie. « Certes, dit le docteur Furnari, il ne faudrait pas avoir mis le pied dans l'Algérie et vu ce qui s'y passe, pour douter encore que la France garde définitivement sa conquête; cela ne fait plus question; mais c'est précisément parce qu'on est fixé sur ce point capital, qu'il importe d'effacer les impressions funestes qui sont restées de tout ce qu'on a publié sur l'*irremédiable insalubrité* d'un pays où notre activité nationale, si rien ne vient la paralyser, peut développer en peu de temps une puissance et une prospérité merveilleuses. »

Dans l'opinion du docteur Furnari, dont la compétence ne sera certes pas contestée, cette partie de l'Afrique, occupée aujourd'hui par nos armes, et si peuplée à diverses époques, n'est pas devenue inhabitable pour les Européens. Les maladies y ont, comme ailleurs, leurs causes connues, souvent indépendantes du climat; la fièvre et la dysenterie, qui ont fourni tant de sinistres arguments aux antagonistes de la colonisation, n'y résisteraient pas à une médication convenable; un régime hygiénique sagement entendu les préviendrait le plus souvent. Quant à l'ophthalmie, qui serait, suivant eux, inévitable et presque universelle en Algérie, M. le docteur Furnari reconnaît qu'elle y est très-fréquente; mais il démontre, dans son *Voyage médical*, — et c'est là, dit-il, notre remarque la plus décisive, — qu'elle est plus commune et plus opiniâtre chez les indigènes, et particulièrement chez quelques-unes de leurs races, que chez les colons. Aussi demande-t-il avec raison, en vue d'une prompte et bonne colonisation, que les savants, restreignant quelquefois leurs travaux pour les rendre plus utiles, fassent pour diverses parties de l'Afrique ce qu'il a fait pour l'ophthalmologie.

Ce qu'a fait pour le docteur Furnari, le premier parmi les modernes qui ait traité des maladies des yeux chez les races africaines, n'est pas, comme on pourrait le croire, une dissertation toute spéciale; on y trouvera de curieuses études sur les diverses races qui habitent le nord de l'Afrique, et il est terminé par un chapitre d'un intérêt général, intitulé : *Médecine et médecins chez les Arabes*. Il faut lire ce chapitre pour se faire une idée de l'abrutissement dans lequel est tombée la race arabe, et de la manière dont elle se laisse exploiter par des fanatiques, des empiriques et des charlatans.

Le Robespierre de M. de Lamartine. Lettre d'un septuagénaire à l'auteur de l'*Histoire des Girondins*; par M. Fabien Pillet.

M. Fabien Pillet, qui a, selon son propre aveu, dépassé l'âge de soixante-dix ans, proteste contre le portrait que M. de Lamartine a tracé de Robespierre dans son *Histoire des Girondins*. Il s'étonne qu'il en ait parlé comme d'un grand citoyen, d'un homme à principes sûrs, qui a péri victime de son ardent amour de la liberté; il en est encore à se demander comment sa noble et belle imagination a pu l'entraîner si loin de la vérité historique, etc., etc. Enfin, après beaucoup d'autres phrases, « prenant au sérieux son apologie de Robespierre, » il y oppose quelques raisonnements tirés des témoignages les plus authentiques. Cette brochure, qui porte les signes d'une passion ou d'une peur qui n'a pas vieilli, M. Fabien Pillet la termine par une glorification du régime actuel.

« Vous faites pour l'avenir, dit-il à M. de Lamartine, des réserves significatives. Ces sous-entendus seraient inquiétants pour les amis de notre charte constitutionnelle, s'il ne leur était pas démontré que le gouvernement représentatif, tel que nous l'avons aujourd'hui, est le seul qui concilie tous les intérêts et soit capable de durée. »

Sous le titre de : *Trois jours à Mettray*, M. Paul Huot, avocat, sous-bibliothécaire de Versailles, vient de publier un travail des plus complets et des plus intéressants que l'on ait consacré à cette utile institution. (Brochure in-8° de 4 feuilles d'impression, avec gravures, se vend *au profit de la colonie*, chez M. Verdier, agent général de Mettray, rue des Moulins, 10. Prix : 2 fr.)

La Société géologique de France vient de renouveler son bureau, qui est composé de la manière suivante pour l'année 1848 : *Président*, M. Michelin.—*Vice-Présidents*, MM. le vicomte d'Archiac, Constant Prévost, Le Blanc, Angelot. — *Secrétaires*, MM. Bayle, Frapolli. — *Vice-Secrétaires*, MM. Deville, Alexandre Rouault. — *Trésorier*, M. Damour. — *Archiviste*, M. le marquis de Roys.

EN VENTE, TOME Ier, PREMIÈRE ANNÉE, aux bureaux, 60, rue RICHELIEU.

ABONNEMENT POUR PARIS : **6 FRANCS PAR AN.**

L'IMAGE

ABONNEMENT POUR LES DÉPARTEMENTS : **8 FRANCS PAR AN.**

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'ÉDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION,

Avec un grand nombre de gravures pour l'ornement et l'éclaircissement du texte.

Les **TROIS MILLE PREMIERS SOUSCRIPTEURS** ont reçu trois des six volumes de la charmante collection du **NOUVEL AMI DES ENFANTS**, par **M. SAINT-GERMAIN LEDUC**, qui se compose des volumes suivants :

PREMIÈRE SÉRIE, Abonnés du premier âge : Tome Ier. Les Voyageurs de Paris à Versailles. Tome II. Une Visite au chemin de fer. Tome III. Les Plaisirs du Nivernais, ou le Petit Gauvin.

DEUXIÈME SÉRIE, Abonnés du second âge : Tome Ier Les Tissus. La laine, le lin et le chanvre. Tome II. Les Tissus. Le coton, la soie. Tome III. Les Tissus. Histoire de quelques inventions.

Le prix de chaque volume est de 1 franc 50 centimes, soit 4 francs 50 centimes chaque série. — Pour recevoir les deux series, il faut ajouter 4 francs 50 centimes à l'abonnement, et 1 franc pour l'affranchissement de chaque serie, à moins qu'on ne préfère les faire prendre au bureau.

LES TROIS MILLE PREMIÈRES PERSONNES qui, en achetant le volume de 1847, s'abonneront à l'année 1848, jouiront encore de la même faveur. Le tome 1er de **L'IMAGE**, contenant environ 600 gravures, sera le plus joli cadeau d'etrennes à bon marché que l'on pourra faire pour 1848. Le volume broché avec une couverture blanc glacé, bleu et or, 6 francs 50 centimes. Le volume relié avec plaque dorée et doré sur tranches, 8 francs 50 centimes.

COMPLET. ***En vente à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Cie, rue Richelieu, 60.*** **COMPLET.**

PRINCIPALES DIVISIONS

DE L'OUVRAGE.

Géographie physique et mathématique. — Physique du sol. — Météorologie. — Geologie. — Géographie botanique. — Zoologie. — Agriculture. — Industrie minérale. — Travaux publics. — Finances. — Commerce et Industrie. — Administration intérieure. — Etat maritime. — Etat militaire. — Législation. — Instruction publique — Geographie médicale. — Population. — Ethnologie. — Géographie politique. — Paléographie et Numismatique. — Chronologie et Histoire. — Histoire des religions. — Langues anciennes et modernes. — Histoire littéraire. — Histoire de l'architecture. — Histoire de la sculpture et des arts plastiques. — Histoire de la peinture et des arts du dessin. — Histoire de l'art musical. — Histoire du théâtre. — Colonies.

N. B. — *A chacun des titres qui précèdent, il faut constamment ajouter ces mots :* OR LA OU EN FRANCE, *afin d'attribuer à ces titres leur véritable sens.*

PATRIA

EPIGRAPHES : La France... le véritable soldat de Dieu. (SHAKESPEARE. *King John.*)
Le plus beau royaume après celui du ciel. (GROTIUS. *De jure belli et pacis.*)

LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE

MORALE ET MATÉRIELLE

Ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle de la France et de ses colonies.

NOMS DES AUTEURS

DE PATRIA.

MM. J. AICARD ; Félix BOURQUELOT, ancien élève de l'école des Chartes ; A. BRAVAIS, docteur ès-sciences, professeur de physique à l'école polytechnique ; F. CHASSERIAU, maître des requêtes, historiographe de la marine ; A. DELOYE, ancien élève de l'école des Chartes ; Dieudonne DENNE-BARON ; DESPORTES*, avocat ; Paul GERVAIS*, docteur ès-sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier ; JUNG* ; Léon LALANNE*, ingenieur des ponts et chaussées ; Ludovic LALANNE*, ancien élève de l'école des Chartes ; LE CHATELIER, ingénieur des mines ; A. LE PILEUR*, docteur en médecine ; Ch. LOUANDRE ; Ch. MARTINS*, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris ; Victor RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux ; P. REGNIER, de la Comédie-Française ; Leon VAUDOYER, architecte du gouvernement ; Ch. VERGÉ*, docteur en droit.

Les noms marqués d'un astérisque indiquent les collaborateurs du MILLION DE FAITS.

UN TRÈS-FORT VOLUME PETIT IN-8° (relié en un seul volume ou cartonne en deux parties), format du **MILLION DE FAITS**, de 2,800 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques, et un index général alphabétique.—**Imprimé en caractère nompareille.**

Orné de plus de 300 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8.

Prix : broché en deux parties, 18 FRANCS ; franco par la poste, 22 FRANCS, sur demande accompagnée de mandat ; élégamment cartonné avec toile anglaise, 20 FRANCS.

Chez le même Éditeur :

TOME 1er COMPLET. — TRAITÉS 1 A 50.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES.

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-octavo à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-octavo ordinaire, et renferme un *Traité complet.*

LISTE DES TRAITÉS 1 A 50 COMPOSANT LE TOME PREMIER DES **CENT TRAITÉS.**

Sciences mathématiques. — Sciences physiques.

1 Arithmétique. — Algèbre ; par LÉON LALANNE.
2 Géométrie. — Plans, arpentage, Id.
3 Astronomie. — Mesure du temps ; Id.
4 Mécanique. — Machines (1re partie) ; Id.
5 — — (2e partie) ; Id
6 — — (3e partie) ; Id.
7 Physique générale (1re partie) ; par L. FOUCAULT.
8 — (2e partie). Acoustique. — Optique. Id.
9 — (3e partie). Electricité. — Magnétisme ; par J. REGNAULT.
10 Météorologie. — Physique du globe ; par MARTINS.
11 Chimie générale (1re partie) ; par GERARDIN.
12 — (2e partie) Id.
13 Chimie appliquée aux arts (1re partie) ; Id.
14 — — (2e partie) Id

Sciences naturelles et médicales.

15 Histoire naturelle. — Généralités ; par DUJARDIN.
16 Geologie. — Structure de la terre ; par AM BURAT.
17 Minéralogie, Id.
18 Botanique (1re partie) ; par CAP.
19 — (2e partie) ; Id.
— Cryptogame ; par MONTAGNE.
— Géographie botanique ; par MARTINS et MONTAGNE.
20 Zoologie (1re partie) ; par DUJARDIN.
21 — (2e partie) — Invertébrés ; Id.
22 — (3e partie). — Conchyliologie ; par CHENU.
23 Histoire physique de l'homme ; par PARCHAPE.
24 Anatomie et Physiologie humaines ; Id.
25 Médecine ; par BEHIER.
Pharmacie ; par CAP.
26 Chirurgie ; par DENONVILLIERS.
27 Hygiene ; par LEPILEUR.
Salubrité publique ; par TREBUCHET.
28 Premiers secours en cas de maladie ; par LE PILEUR.
Sauvetage en cas d'incendie ; par SCHNEIDER.
Sauvetage en cas de submersion ; par BOUTIGNY.

Histoire — Géographie. — Statistique.

29 Chronologie générale ; par L. BAUDE.
30 Histoire ancienne ; Id.
31 Histoire sainte ; Id.
32 Histoire romaine ; Id.
33 Histoire du moyen âge ; par CHÉRUEL.
34 Histoire de France (1re partie) ; par BELTREMIEUX et HENRI MARTIN.
35 — (2e partie) ; Id.
36 — (3e partie) ; Id.
37 — (4e partie) ; Id.
38 Géographie (1re partie). — Découvertes maritimes ; par FR. LACROIX et L. REYBAUD.
39 Géographie (2e partie). — Découvertes maritimes ; par FR. LACROIX et L. REYEAUD.
40 Statistique de la France ; par WOLOWSKI.
41 Paris. — Monuments, Institutions ; par FARRE D'OLIVET.
42 Organisation de l'armée ; par LÉON LALANNE
Organisation de la marine ; par CHASSÉRIAU.
43 Histoire militaire des Français ; par GIGUET.

Religion. — Morale.

44 Religion ; par BAUDE.
45 Devoirs privés ; par J. LABEAUME.
46 Devoirs sociaux et publics ; Id
47 Pensées morales et Maximes ; par L. DE WAILLY
48 Erreurs et Préjugés populaires ; Id.

Législation. — Administration.

49 Droit public, Droit des gens ; par CH. VERGÉ.
50 Droit administratif. — Administration ; Id.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS *sur les connaissances les plus indispensables*, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — *Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine.* — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 50 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Librairie PAULIN, rue Richelieu, 60.

1 franc le volume au lieu de 7 fr. 50 c.

BIBLIOTHÈQUE CAZIN.

1 franc le volume au lieu de 7 fr. 50 c.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ANCIENS, MODERNES ET CONTEMPORAINS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS. — CHAQUE VOLUME CONTIENT LA MATIÈRE D'UN VOLUME IN-8 ET SOUVENT DAVANTAGE.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale ; par LOUIS REYBAUD. Cinquième édition, à dix mille exemplaires. 2 vol.
Rome souterraine ; par CH. DIDIER. Nouvelle édition. 2 vol.
Œuvres choisies de Cazotte : le Diable amoureux, etc. 2 vol.
Œuvres choisies de madame Cottin : Élisabeth, Claire d'Albe. 2 vol.
Œuvres complètes d'Eugène Sue : Les Mystères de Paris, 10 vol. — Le Juif errant, 10 vol. — Atar Gull, 1 vol. — Létorière, 1 vol. — Plick et Plock, 1 vol. — Paula Monti, 2 vol. — Deleytar, 1 vol. — La Vigie, 3 vol. — Thérèse Dunoyer, 2 vol. — Le Morne au Diable, 2 vol. — Jean Cavalier, 4 vol. — La Coucaratcha, 2 vol. — Le Commandeur de Malte, 2 vol. — Mathilde, 6 vol. — Arthur, 4 vol. — La Salamandre, 2 vol. — Comédies sociales, 1 vol. — Deux histoires, 2 vol. — Latréaumont, 2 vol. — En tout : 59 vol.
La Duchesse de Mazarin ; par A. DE LAVERGNE. 2 vol.
Les Mille et Une Nuits. 6 vol.
La Physiologie du Goût. 2 vol.
Œuvres de Jules Sandeau : Marianne, 2 vol. — Vaillance et Richard, 1 vol. — Le docteur Herbeau, 2 v. — Fernand, 1 v. — Mademoiselle de Sommerville, 1 v. — En tout : 7 vol.
Caleb Williams, traduit de l'anglais. 3 vol.
Le Vicaire de Wakefield. 1 vol.
Mémoires du chevalier de Grammont. 1 vol.
Histoire du petit Jehan de Saintré. 1 vol.
Roland furieux. 4 vol.
Souvenirs de chasses en Europe ; par LOUIS VIARDOT. 1 vol.
Geneviève ; par ALPHONSE KARR. 2 vol.
Œuvres de M. le marquis de Pastoret : Raoul de Pelvé, 2 vol. — Erard du Châtelet, 1 vol. — Claire Catalanzi, 1 vol. — En tout : 4 volumes.
Soirées de Walter Scott à Paris ; par P. L. JACOB (bibliophile). 4 vol.
Manon Lescaut. 1 vol.
Les Mémoires du Diable ; par FRÉDÉRIC SOULIÉ. 5 vol.
Corinne ou l'Italie ; par madame DE STAEL. 2 vol.

En tout 110 volumes publiés pour 110 francs, au lieu de 8 ou 900 francs.

SOUS PRESSE :

Les œuvres choisies de *Bernardin de Saint-Pierre, Fénelon, Le Sage, Xavier de Maistre*, etc., etc. — Les œuvres complètes de *Topffer.* — Des traductions des meilleurs romans de *miss Burney, Cervantes, de Foë, Fielding, Goëthe, Hoffmann, miss Inchbald, madame de Krudner, Manzoni, Swift, Sterne, Tasse, Zschocke*, etc., etc.

Nécrologie.

POLONCEAU.

Le célèbre ingénieur dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, et dont nous publions aujourd'hui le portrait, était né à Reims le 7 octobre 1778. Il descendait d'une famille bourgeoise de cette ville. Entré un des premiers à l'Ecole polytechnique, il sortit dans les ponts et chaussées, et fit partie du corps d'ingénieurs chargé par le premier consul d'ouvrir à travers les Alpes cette belle route du Simplon, qui restera comme un des plus grands monuments du règne

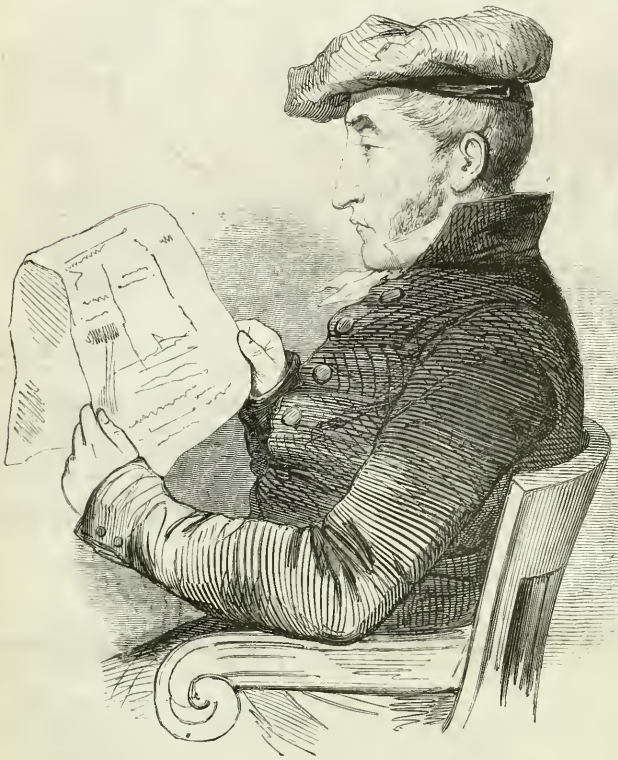

Croquis exécuté d'après nature, à Grignon, par M. Bella fils.

de Napoléon. Pendant ces travaux, qui durèrent six années, il reçut une mission dont il eut le droit d'être fier. Il fut chargé de faire transporter au couvent du grand Saint-Bernard le mausolée que l'empereur Napoléon avait ordonné d'ériger au général Desaix, mort à Marengo. En trois mois, et avec une dépense de 16,000 fr. seulement, il parvint, au moyen de machines ingénieuses dont il était l'inventeur, à monter, du bourg Saint-Pierre à l'hospice du Saint-Bernard, un chariot chargé des marbres de ce mausolée, et construit tout exprès, qui était traîné par six chevaux, aidés par quarante hommes placés à l'arrière du chariot.

De retour en France, Polonceau fut nommé ingénieur à Saint-Omer. Il ne resta pas longtemps dans cette ville. Du Pas-de-Calais il passa dans l'Isère, où il eut la gloire de faire exécuter la belle route du Lautaret, qui met Grenoble en communication avec Briançon, et de percer la route des Echelles. Nommé en 1812 ingénieur en chef du département du Mont-Blanc, il consacra les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions à des travaux divers. Son esprit était trop actif pour rester jamais en repos. Ainsi il s'occupait de l'élève des mérinos, il étudiait les sciences naturelles, il se livrait à des expériences agricoles.

En 1814, Polonceau vint habiter Versailles, qu'il ne devait plus quitter qu'en 1850. Il avait été nommé ingénieur en chef du département de Seine-et-Oise. Pendant son séjour à Versailles, il introduisit en France les routes à la Mac Adam, auxquelles il apporta des perfectionnements importants; il fit le premier usage du rouleau de compression qui sert actuellement à tasser les pierres de tous nos chemins de grande et de petite communications. Il modifia le système des ponts à bascule; enfin il créa l'école normale de Versailles et le célèbre institut agricole de Grignon, à la tête duquel il plaça M. Bella, qui nous écrivait en nous envoyant son portrait : « Doué d'une âme passionnée pour tout ce qui était beau, pour tout ce qui était utile à son pays, M. Polonceau était l'homme des grandes conceptions et des œuvres hardies. Il serait trop long d'énumérer tous les titres de M. Polonceau à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. »

Au mois d'octobre 1850, Polonceau revint à Paris, où l'appelaient ses nouvelles fonctions. Il venait d'être nommé inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. En 1852, il commença ce pont si ridiculement nommé pont du Carrousel, et auquel il serait bien juste de rendre son nom du pont Polonceau que le bon sens et la reconnaissance du peuple de Paris lui avaient donné. Il en avait conçu la première idée à Versailles. Tous ses calculs se trouvèrent confirmés par l'expérience, et on a tout lieu de s'étonner qu'un système qui réunit toutes les conditions d'élégance, de solidité et d'économie désirables, n'ait pas reçu jusqu'à ce jour de plus nombreuses applications. Tout en élevant ce beau monument à sa mémoire, Polonceau s'occupait activement d'étudier les tracés de plusieurs chemins de fer qui lui avaient été demandés par diverses compagnies. Le chemin de Paris à Rouen et la traversée de Rouen ont été exécutés entièrement d'après ses plans.

Polonceau eut un grand défaut pour notre époque : il avait horreur de la routine; il cherchait toujours à inventer de nouvelles machines ou à perfectionner les procédés connus. La plupart de ses collègues étaient loin de lui ressembler. Aussi ne s'entendaient-ils guère ensemble. Il y a quatre ou cinq ans, irrité par les obstacles incessants qu'ils opposaient à tous ses projets de réforme et d'amélioration, il donna sa démission, et il se retira dans le département du Doubs, à Roches, chez un de ses amis, où il s'occupa de l'irrigation des prairies et de l'endiguement des rivières. C'est là que la mort l'a surpris. Le matin du 29 décembre 1847, il avait chassé avec un de ses fils qui habitait Roches. Au retour, il éprouva un violent mal de cœur, et il prit un léger purgatif; puis il travailla et il dîna comme d'habitude. Après le dîner, il se plaignit d'un fort mal de tête et il se coucha. A quatre heures du matin il rendait sans souffrances le dernier soupir dans les bras de son fils.

Polonceau avait épousé une des sœurs de M. Chaper, le préfet actuel de Lyon. Il eut le malheur de la perdre en 1840. Il laisse deux fils, dont l'un, ingénieur civil et appelé par ses études et par son intelligence à marcher sur les traces de son père, était encore, il y a quinze jours, directeur du chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Il vient de donner sa démission.

Polonceau était un de ces hommes rares qui sont aussi distingués par le cœur que par l'intelligence. Il s'est fait honorer et aimer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Il a rendu à son pays d'éminents services, dont son pays profitera longtemps encore, alors même qu'il aurait l'ingratitude d'en perdre la mémoire. Il a exercé d'importantes fonctions publiques, et il a vécu pauvre, et il est mort pauvre. En un mot, nul ne fut plus digne que lui de recevoir de nous ce témoignage public d'estime, de reconnaissance que nous regrettons de lui avoir accordé trop tôt, car il était assez jeune d'esprit et d'intention pour être encore utile à la France.

Correspondance.

A M. R., à New-York. — Nous vous avons répondu par l'entremise de M. L., en vous priant de cesser votre correspondance, qui n'est d'aucun profit pour nous. Mille remerciments.

A M. P. J. C., à Paris. — Impossible, monsieur. Bien des regrets.

*A Madame ***, à Lausanne.* — Les rébus sans défaut, madame, sont encore plus rares que les sonnets sans défaut. Les vôtres le font bien voir, quoiqu'ils soient presque aussi longs qu'un long poëme.

A M. le docteur F. Q., à Bone. — Votre envoi, monsieur, a demeuré longtemps en route, et nous parvient trop tard.

Le premier numéro de *l'Image* pour 1848 est en vente. Nous publions le sommaire des articles : Comment le génie et la volonté triomphent de tous les obstacles. — Histoire naturelle : Gazelles et Antilopes. — La Fête de Noël en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre, etc. — Les cartes à jouer. — L'Ile de la Félicité. — Adieux de Marie Stuart à la France, et de Ronsard à la reine d'Ecosse. — Le Thé. — Saint Vincent de Paul. — L'Andalousie. — Le Sultan et le Derviche, ou le Trompeur trompé; *histoire orientale.* — Hauteurs de quelques édifices et monuments remarquables. — Ephémérides. — Mélanges et Anecdotes historiques et littéraires.

Trente-huit gravures imprimées dans le texte.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Œuvres de Laplace. Tome VII et dernier. Un vol in-4° de 900 pages. — Imprimerie royale. 1847. *Théorie analytique des probabilités.* Cette édition des œuvres de Laplace est entièrement conforme aux dernières publications de l'auteur. — Une commission, instituée par M. le ministre de l'instruction publique, en a dirigé l'impression.

HISTOIRE.

Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays depuis la conquête d'Alexandrie jusqu'à celle des Arabes; par M. LETRONNE. Tome II. Un vol. in-4° de 560 pages, avec un atlas in-folio de 19 planches. — Imprimerie royale. — Paris,

Histoire de l'esclavage dans l'antiquité; par H. WALLON, licencié en droit, etc., etc. Tomes II et III. 2 vol. in-8 de 1084 pages. — Imprimerie royale.

Portraits des personnages français les plus illustres du seizième siècle, reproduits en *fac simile* sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains. Recueil publié avec notices, par P. G. J. NIEL. Première série. Première et deuxième livraisons. Un cahier in-folio de 2 feuilles, plus 4 portraits.

Rébus.

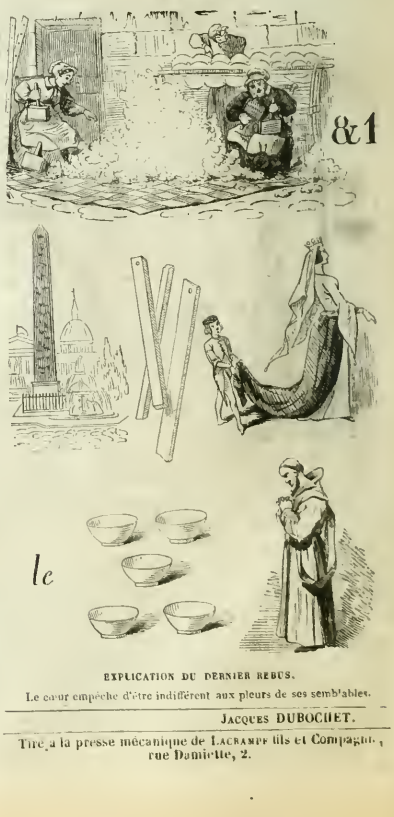

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Le cœur empêche d'être indifférent aux pleurs de ses semblables.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.